



## VILLE DE CARNOUX EN PROVENCE

Carnoux, le  
1<sup>er</sup> avril 2021

Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil Municipal

N°  
JPG/ALR/CS

13470 CARNOUX en PROVENCE

**OBJET** : Convocation

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le **JEUDI 8 AVRIL 2021** à 18 heures en l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**A l'ordre du Jour** : Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mars 2021  
Lecture des décisions n° 19 à 25-2021

1. **FINANCES** : Budget principal de la commune - Approbation du compte de gestion de l'exercice 2020
2. **FINANCES** : Rapport de présentation du compte administratif 2020
3. **FINANCES** : Budget principal de la commune - Affectation du résultat de clôture - Exercice 2020
4. **FINANCES** : Vote du taux des taxes communales - Exercice 2021
5. **FINANCES** : Présentation de l'état annuel des indemnités versées aux élus
6. **FINANCES** : Rapport de présentation du budget primitif 2021
7. **FINANCES** : Convention encadrant le concours financier de la collectivité au Carnoux-Football-Club - Exercice 2021
8. **FINANCES** : Vote des subventions aux associations - Exercice 2021
9. **FINANCES** : Budget annexe cimetière - Approbation du compte de gestion de l'exercice 2020
10. **FINANCES** : Budget annexe cimetière - Vote du compte administratif 2020
11. **FINANCES** : Budget annexe cimetière - Affectation du résultat de clôture - Exercice 2020
12. **FINANCES** : Budget annexe cimetière - Vote du budget primitif 2021
13. **ADMINISTRATION GENERALE** : Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal - Création de postes
14. **FINANCES** : Remise définitive de loyers – Crise COVID

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Le Maire,

Jean-Pierre GIORGI

## NOTE N°1

### FINANCES

#### **BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020 (Consultable au Secrétariat Général)**

En application de l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, il ne peut être statué sur le compte administratif de la commune sans disposer préalablement du compte de gestion transmis par le comptable.

#### **LE CONSEIL,**

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer en ses écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020,
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré,

PROCEDE au vote

**POUR : ....**

**CONTRE : ....**

**ABSTENTION : ....**

**ARRETE** le compte de gestion de l'exercice 2020 dressé par le comptable de la commune correspondant aux écritures comptables de la collectivité et qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## NOTE N° 2

### FINANCES

## RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

### LE CONSEIL,

Conformément au Code Général des Collectivités Locales articles L2121.14, L2121-31 al 1er, D2342-11

Réuni sous la présidence de Monsieur Nicolas BOULAND, 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle des délibérations,

Délibère sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé et présenté par Monsieur Jean-Pierre GIORGI, Maire,

Après en avoir délibéré,

Il est procédé au vote

**POUR : ...**

**CONTRE : ...**

**ABSTENTION : ...**

**1° APPROUVE/REJETE** le Compte Administratif 2020 résumé ci-dessous ;

**2° CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**3° RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;

**4° ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### **Introduction**

---

Le Compte Administratif a pour vocation de retracer l'exécution budgétaire de l'année écoulée et de faire état de la situation financière de la collectivité en fin d'exercice.

Les dépenses et les recettes qui apparaissent englobent non seulement les mouvements réels mais aussi les engagements qui font l'objet de « rattachements » en Fonctionnement et de « reste à réaliser » en Investissement.

La présente note de synthèse résume et commente si besoin les principales rubriques du Compte Administratif 2020, qui est consultable dans son intégralité sur demande au Secrétariat Général.

## A- Vue d'ensemble

---

En tenant compte des « reports à nouveau » existant à fin 2019 et des « restes à réaliser » en fin d'exercice pour la section d'investissement, le résultat global s'élève au 31.12.2020 à **1 566 196,7618 €**.

Soit :

- **En section de fonctionnement :**

Recettes :	6 572 842,65 €	
Report 2019 :	2 861 906,45 €	
<b>Total recettes :</b>	<b>9 434 749,10 €</b>	
<b>Dépenses :</b>		<b>5 829 923,36 €</b>
<b>Solde :</b>		<b>3 604 825,74 €</b>

- **En section d'investissement :**

Recettes :	1 658 859,95 €	
Report 2019 :	4 593 243,60 €	
Reste à réaliser :	1 536 414,00 €	
<b>Total recettes :</b>	<b>7 788 517,55 €</b>	
Dépenses :		1 637 260,53 €
Reste à réaliser :		8 189 886,00 €
<b>Total dépenses :</b>		<b>9 827 146,53 €</b>
<b>Solde :</b>		<b>(-) 2 038 628,98 €</b>

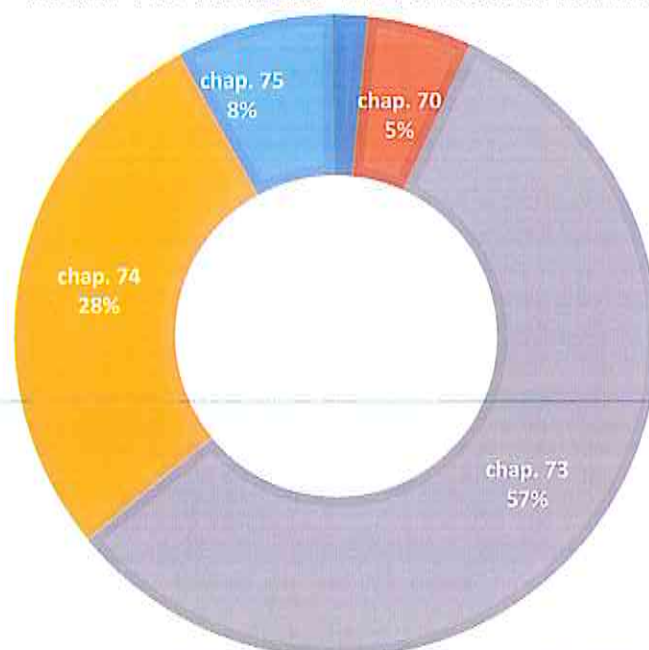
Le besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2020 s'élève à 2 038 628,98 €. L'affectation du résultat de la section de fonctionnement devra au minimum couvrir ce besoin (compte 1068). Le reliquat pourra librement être reporté en fonctionnement (002).

Ces écritures seront proposées immédiatement après l'adoption du présent compte administratif.

## B- Section de Fonctionnement

### 1/ Les recettes de fonctionnement

#### RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Chap.	Libellé	BP 2020	CA 2020
13	atténuations de charges	49 500,00 €	108 401,19 €
70	produits de services, domaine, ventes	359 020,00 €	347 216,82 €
73	impôts et taxes	3 600 045,00 €	3 757 117,58 €
74	dotations, subventions, participations	1 821 280,00 €	1 834 249,38 €
75	autres produits de gestion courante	496 739,00 €	518 836,29 €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>6 326 584,00 €</b>	<b>6 565 821,26 €</b>
76	produits financiers	3 000,00 €	3 012,39 €
77	produits exceptionnels	1 000,00 €	4 009,00 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>6 330 584,00 €</b>	<b>6 572 842,65 €</b>
42	opérations d'ordre entre sections	- €	- €
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 330 584,00 €</b>	<b>6 572 842,65 €</b>

#### Commentaires :

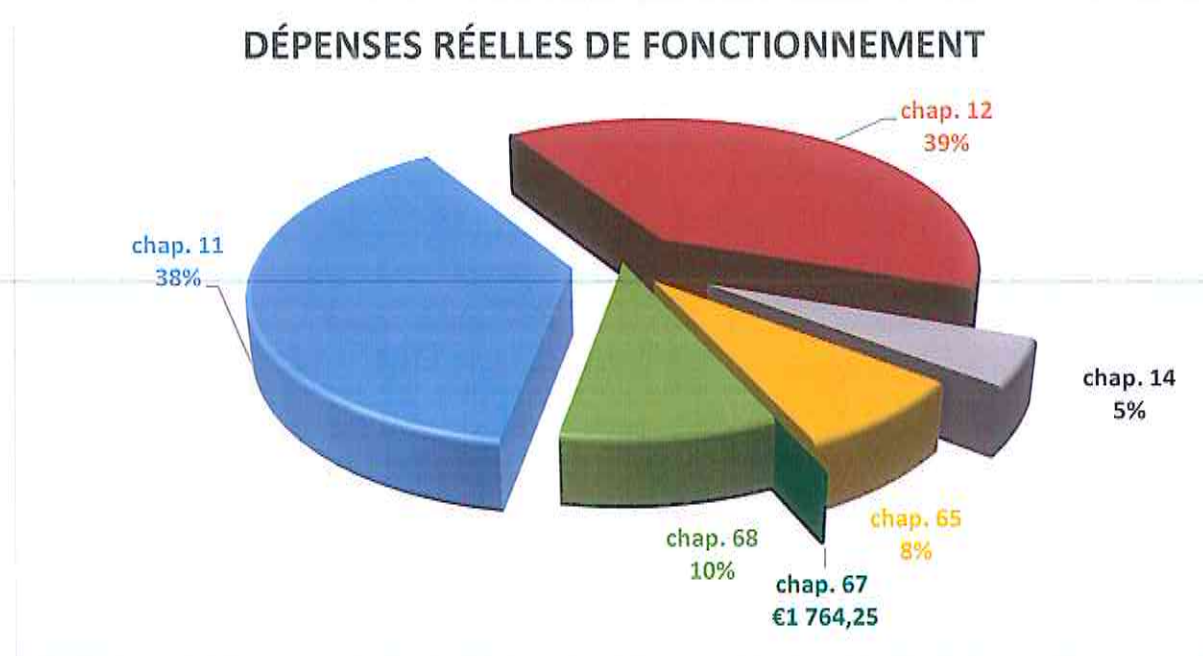
Le Budget Primitif voté en juillet 2020 anticipait autant que faire se peut les effets de la crise sanitaire et du premier confinement sur les recettes, notamment sur les produits de services et de gestion courante (participations des familles aux frais de cantines et de garderies, redevances d'occupation du domaine public et loyers).

Ces estimations se sont avérées plutôt réalistes.

En revanche, deux chapitres ont connu des recettes supérieures aux prévisions pour des raisons difficilement anticipables :

- Au chapitre 13, le compte 6419 encaisse le remboursement des salaires versé par notre assurance statutaire en cas de congés longue maladie et de congé maternité. Or en 2020, deux agents se sont trouvés en longue maladie et un en congé maternité. Nos estimations ne prenaient pas en compte ces dossiers ;
- Le chapitre 73 (compte 7381) encaisse les droits de mutation relatifs aux transactions immobilières sur la commune. Or, l'année 2020 a été particulièrement active de ce point de vue sur la commune. Les recettes sont supérieures aux prévisions.

## 2/ Les dépenses de fonctionnement



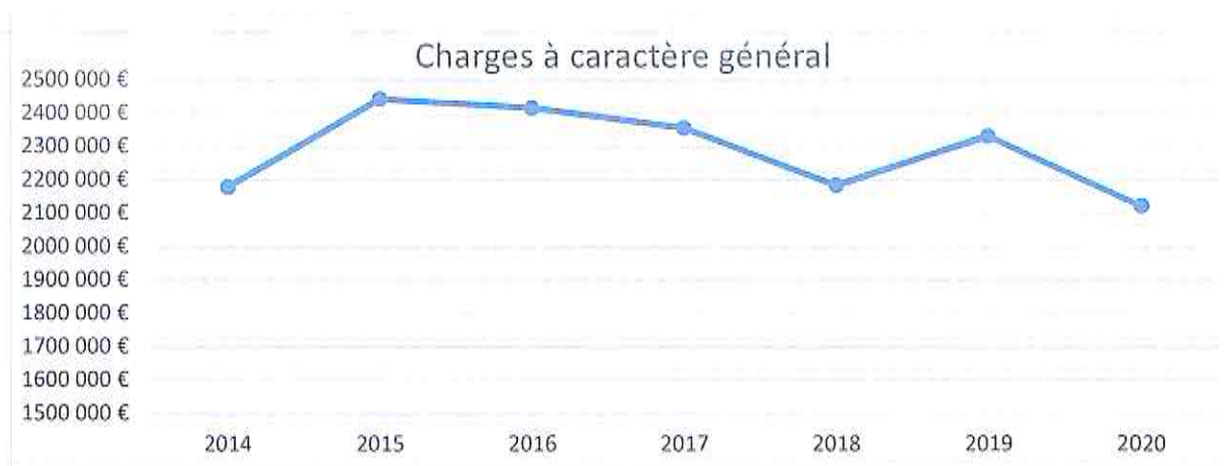
Chap.	Libellé	BP 2020	CA 2020
11	charges à caractère général	2 442 665,00 €	2 122 932,73 €
12	charges de personnel	2 400 000,00 €	2 180 901,17 €
14	atténuations de produits	278 135,00 €	274 709,53 €
65	autres charges de gestion courante	481 096,00 €	434 899,55 €
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 601 896,00 €</b>	<b>5 013 442,98 €</b>
67	charges exceptionnelles	4 800,00 €	1 764,25 €
68	dotations et provisions	526 384,00 €	526 384,00 €
22	dépenses imprévues	409 094,00 €	- €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>6 542 174,00 €</b>	<b>5 541 591,23 €</b>
23	virement à la section d'investissement	2 315 977,57 €	- €
42	opérations d'ordre entre sections	334 338,88 €	288 332,13 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 650 316,45 €</b>	<b>288 332,13 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 192 490,45 €</b>	<b>5 829 923,36 €</b>

### Commentaires :

Si on excepte les écritures d'ordre pour ne retenir que les dépenses réelles de fonctionnement, l'écart entre les dépenses réalisées et les dépenses prévues est de (-) 1M €.

Les gros écarts se concentrent sur le chapitre 11 et le chapitre 12 pour des raisons essentiellement liées au COVID.

- Charges à caractère général : elles se répartissent en achats, entretien et réparations, services extérieurs, etc.



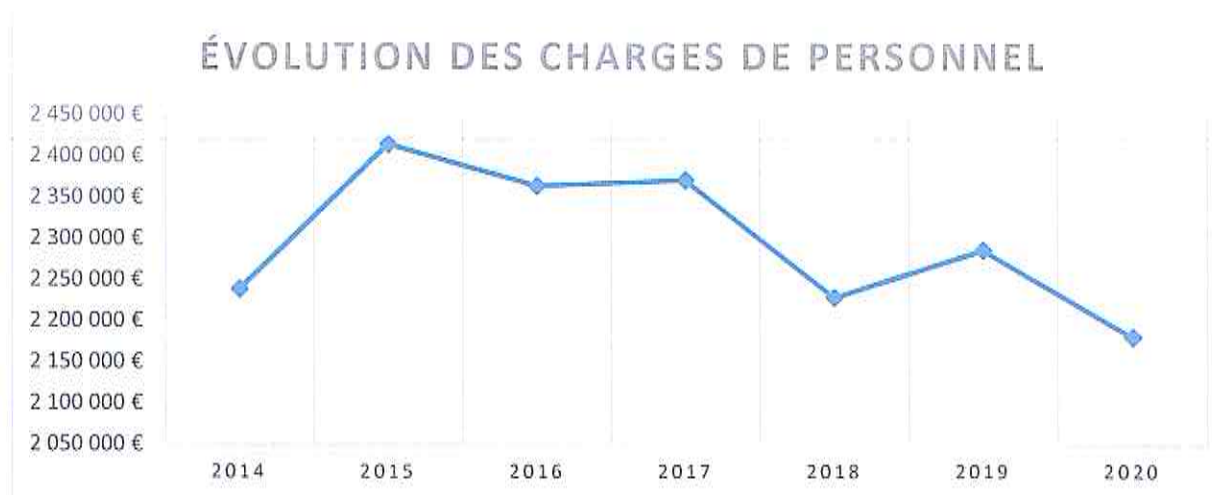
- Principales variations liées au COVID :

- 1- Baisse de la participation communale aux frais de restauration scolaire (2 mois de fermeture) : (-) **60 000 €** ;
- 2- Achats de masques pour la population + masques pour agents publics + hygiaphones pour les services d'accueil du public : (+) **20 000 €** ;
- 3- Annulation des fêtes et cérémonies (supports de communication + organisation + location du matériel) : (-) **72 000 €** ;
- 4- Publication du Messenger (2 numéros au lieu de 4 habituels) : (-) **8 000 €** ;
- 5- Annulation des réceptions (cocktails) : (-) **9 000 €** ;
- 6- Annulation des sorties scolaires, périscolaires, centre aéré : (-) **13 000 €** ;
- 7- Entretien des terrains (dont stades) : (-) **80 000 €**.

- Autres variations entre 2019 et 2020 :

- 8- Mission d'archivage du CDG13 : + **3 000 €** (par rapport à 2019) ;
- 9- Augmentation de la prime d'assurance « dommage aux biens » suite aux sinistres 2019 : + **63 000 €** ;
- 10- Frais d'actes et de contentieux : (-) **12 000 €** ;
- 11- Chantiers de l'ONF sur la forêt communale : + **55 000 €** (solde des opérations 2018 et 2019 + 2020) ;
- 12- Réduction des travaux d'entretien réparation des bâtiments : (-) **80 000 €** ;
- 13- Baisse des dépenses d'eau et d'assainissement : (-) **15 000 €**.

- Charges de personnel :



La baisse importante des charges de personnel en 2020 (- 100 000 € par rapport à 2019) s'explique essentiellement par le confinement imposé au printemps (13 mars au 11 mai). Pendant cette période, les activités périscolaires et d'accueil collectif (mercredis et vacances) – qui sont prises en charge par l'Office Municipal des Sports et de la Jeunesse (OMSJ) – étaient suspendues.

La structure juridique de l'OMSJ (association en quasi-régie) a permis de placer tout le personnel en chômage partiel indemnisé par l'Etat.

De même, nous avons réduit le nombre d'agents vacataires pendant le confinement, notamment ceux travaillant dans les écoles.

En contrepartie, lors de la reprise, le nombre d'heures de travail a légèrement augmenté pour certains afin d'appliquer les protocoles sanitaires stricts de désinfection des locaux.

- Atténuations de produits :

Le chapitre 14 comporte deux rubriques importantes :

- La pénalité versée au titre de l'article 55 de la loi SRU :

Rappelons qu'après 2 années d'exemption, Carnoux ne figure plus dans la liste des communes dispensées de l'obligation de 20% de logements sociaux pour la période 2020-2022.

- En 2020, la pénalité s'est élevée à 56 824 €.
- Carnoux compte aujourd'hui 425 logements sociaux et 60 nouveaux logements sociaux qui seront livrés en juin 2021 par UNICIL sur le site de l'ancien collège saint-Augustin.
- Les logements sociaux représenteront alors environ 16% de l'ensemble des foyers.

- La seconde rubrique concerne l'Attribution de Compensation (AC) devenue négative en 2020 par suite du transfert de la compétence « éclairage public » à la Métropole et dont la charge est inscrite au chapitre 14 (compte 739211) :

- En 2020, cette charge – correspondant aux travaux d'enfouissement des réseaux réalisés – s'est élevée à 206 254 €.



- Autres charges de gestion courante :

Il s'agit essentiellement des indemnités allouées aux élus, de la participation financière aux frais de scolarité des élèves scolarisés dans une autre commune et des subventions aux budgets annexes (CCAS) et aux associations.

↳ Les subventions :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CCAS	60 000 €	35 000 €	45 000 €	15 000 €	26 500 €	35 000 €
Caisse des écoles	31 100 €	30 000 €	21 000 €	28 000 €	34 000 €	0 €*
Associations de droit privé	205 160 €	205 210 €	205 460 €	150 010 €	156 000 €	151 510 €

(\*) Le budget de la Caisse des écoles a été transféré dans le budget principal de la commune en 2020. Après deux ans d'inactivité, ce budget annexe pourra être définitivement clôturé.

En 2020, la commune a subventionné environ 40 associations, dont 1 pour un montant supérieur à 23 000 € : le Carnoux Football Club.

- Charges financières :

Elles sont nulles car la commune n'a contracté aucun emprunt pour financer ses investissements et n'a donc rien à rembourser.

- Provisions pour risques (chapitre 68) :

Les provisions pour risques s'élèvent à 526 384 € et concernent exclusivement le contentieux relatif à la défaillance de l'entreprise de gros œuvre de l'hôtel de ville. Un jugement récent du tribunal administratif de Marseille a confirmé une partie de nos réclamations, mais la partie adverse peut encore faire appel ou se déclarer insolvable.

En attendant un règlement définitif, la somme reste provisionnée.

- Dépenses imprévues (22) :

Les dépenses imprévues n'ont quasiment pas été mobilisées, et le cas échéant la dépense a été imputée sur le compte de charge idoine ; ceci explique que la ligne ne soit pas renseignée au CA 2020

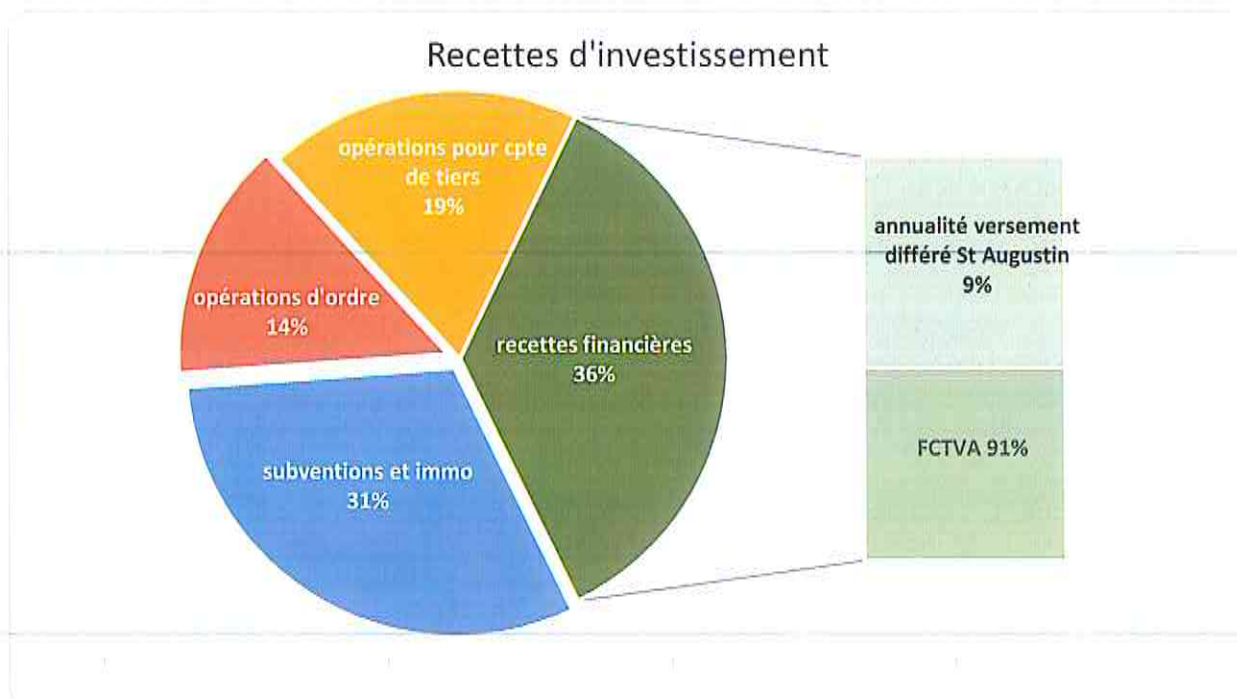
\*

## C- Section d'investissement

Cette section relate les dépenses réellement effectuées tout au long de l'année considérée et celles qui restent à réaliser programme par programme (dépenses).

Les sources de financement qui apparaissent en recettes sont soit de l'autofinancement issu de la section de fonctionnement (excédents et dotations d'amortissements), soit de la section d'investissement (FCTVA et subventions reçues), soit de l'emprunt.

### 1/ Les recettes d'investissement



Chap.	Libellé	BP 2020	titres émis	Restes à réaliser
13	subventions d'investissement	700 691,00 €	591 072,70 €	109 618,00 €
23	immobilisations en cours	- €	28 762,87 €	- €
	<b>total des recettes d'équipement</b>	<b>700 691,00 €</b>	<b>619 835,57 €</b>	<b>109 618,00 €</b>
10	dotations, fonds divers (hors 1068)	343 400,00 €	340 987,35 €	- €
1068	dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
27	autres immobilisations financières	32 000,00 €	32 000,00 €	- €
24	produits de cession	- €	- €	- €
	<b>total des recettes financières</b>	<b>375 400,00 €</b>	<b>372 987,35 €</b>	<b>- €</b>
45	opérations pour compte de tiers	1 804 501,00 €	377 704,90 €	1 426 796,00 €
	<b>total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 880 592,00 €</b>	<b>1 370 527,82 €</b>	<b>1 536 414,00 €</b>
21	virement de la section de fonctionnement	2 315 977,57 €	- €	- €
40	opérations d'ordre entre sections	334 338,88 €	288 332,13 €	- €
41	opérations patrimoniales	- €	- €	- €
	<b>total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 650 316,45 €</b>	<b>288 332,13 €</b>	<b>- €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 530 908,45 €</b>	<b>1 658 859,95 €</b>	<b>1 536 414,00 €</b>

### Commentaires :

Les opérations d'ordre ne sont pas des recettes réelles ; elles correspondent à des transferts d'écritures entre la section de fonctionnement et la section d'investissement.

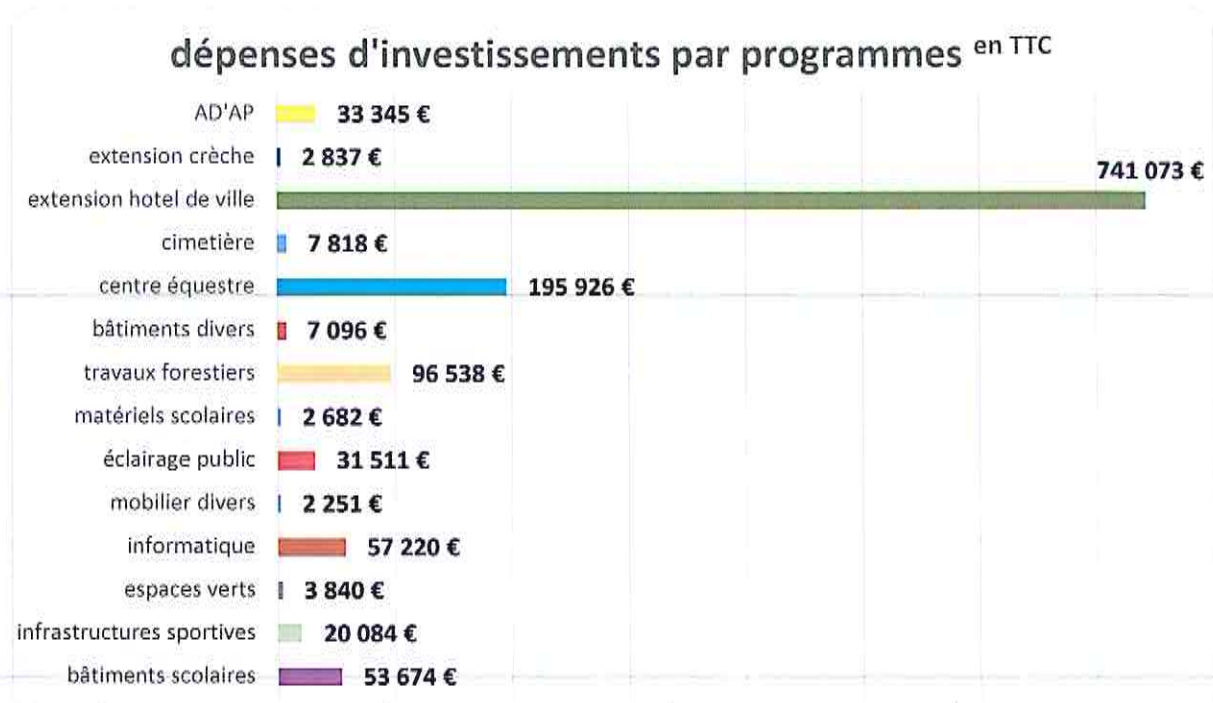
Les recettes réelles se répartissent entre subventions (essentiellement du Département 13) et recettes financières propres à la collectivité (dont le FCTVA).

## 2/ Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement (hors opérations d'ordre) s'élèvent globalement à 1 637 260,53 €, dont 377 704.90 € pour le compte de la Métropole.

Les « restes à réaliser » sur programmes engagés représentent 8 189 886 €, dont 1 426 796 € pour le compte de la Métropole.

L'ensemble de ces dépenses est ventilé par programme, ci-dessous :



## **D- Conclusion**

---

Le compte administratif présenté confirme la réalisation des objectifs poursuivis et rappelés chaque année dans les orientations budgétaires et les budgets primitifs.

Notre rigueur en matière de gestion financière et la participation substantielle du Conseil départemental à nos investissements permettent la poursuite des grosses opérations de travaux sur le patrimoine communal sans pression fiscale supplémentaire.

\*

---

---

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - CARNOUX EN PROVENCE (1)**  
**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21130119700011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE de LA CIOTAT

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

**BUDGET : COMMUNE CARNOUX EN PROVENCE (3)**

**ANNEE 2020**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	5 829 923,36	G	6 572 842,65
	Section d'investissement	B	1 637 260,53	H	1 658 859,95

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 861 906,45 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	4 593 243,60 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	7 467 183,89	= G+H+I+J	15 686 852,65

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	8 189 886,00	L	1 536 414,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	8 189 886,00	= K+L	1 536 414,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	5 829 923,36	= G+I+K	9 434 749,10
	Section d'investissement	= B+D+F	9 827 146,53	= H+J+L	7 788 517,55
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	15 657 069,89	= G+H+I+J+K+L	17 223 266,65

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	1 536 414,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	109 618,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	240 000,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
200502	Opération d'équipement n° 200502	5 000,00	
200506	Opération d'équipement n° 200506	56 325,00	
200509	Opération d'équipement n° 200509	39 915,00	
200510	Opération d'équipement n° 200510	100 000,00	
200513	Opération d'équipement n° 200513	46 160,00	
200514	Opération d'équipement n° 200514	132 780,00	
200515	Opération d'équipement n° 200515	79 749,00	
200516	Opération d'équipement n° 200516	18 488,00	
200524	Opération d'équipement n° 200524	2 317,00	
200525	Opération d'équipement n° 200525	68 462,00	
200529	Opération d'équipement n° 200529	618 903,00	
200540	Opération d'équipement n° 200540	33 840,00	
200543	Opération d'équipement n° 200543	73,00	
200545	Opération d'équipement n° 200545	17 182,00	
200546	Opération d'équipement n° 200546	9 341,00	
200647	Opération d'équipement n° 200647	2 736 582,00	
200922	Opération d'équipement n° 200922	5 000,00	
201750	Opération d'équipement n° 201750	77 163,00	
201951	Opération d'équipement n° 201951	475 810,00	
202052	Opération d'équipement n° 202052	2 000 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
458101	Opération pour compte de tiers n° 01 - ZAC CENTRE VILLE (2)	1 205 000,00	0,00
458103	Opération pour compte de tiers n° 03 - ECLAIRAGE PUBLIC (2)	221 796,00	0,00
458201	Opération pour compte de tiers n° 01 - ZAC CENTRE VILLE (2)	0,00	1 205 000,00
458203	Opération pour compte de tiers n° 03 - ECLAIRAGE PUBLIC (2)	0,00	221 796,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	2 442 665,00	1 811 206,58	311 726,15	0,00	319 732,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 400 000,00	2 176 113,08	2 788,09	0,00	219 098,83
014	Atténuations de produits	278 135,00	274 709,53	0,00	0,00	3 425,47
65	Autres charges de gestion courante	481 096,00	434 579,94	319,61	0,00	46 196,45
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 601 896,00</b>	<b>4 698 609,13</b>	<b>314 833,85</b>	<b>0,00</b>	<b>588 453,02</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 800,00	1 764,25	0,00	0,00	3 035,75
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	526 384,00	526 384,00			0,00
022	Dépenses Imprévues	409 094,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>6 542 174,00</b>	<b>5 226 757,38</b>	<b>314 833,85</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 582,77</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	2 315 977,57				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	334 338,88	288 332,13			46 006,75
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 650 316,45</b>	<b>288 332,13</b>			<b>2 361 984,32</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 192 490,45</b>	<b>5 515 089,51</b>	<b>314 833,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3 362 567,09</b>
<b>Pour information</b>		(3) 0,00				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	49 500,00	100 999,77	7 401,42	0,00	-58 901,19
70	Produits services, domaine et ventes div	359 020,00	309 217,38	37 999,44	0,00	11 803,18
73	Impôts et taxes	3 600 045,00	3 685 549,98	71 567,60	0,00	-157 072,58
74	Dotations et participations	1 821 280,00	1 715 486,85	118 762,53	0,00	-12 969,38
75	Autres produits de gestion courante	496 739,00	475 497,00	43 339,29	0,00	-22 097,29
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>6 326 584,00</b>	<b>6 286 750,98</b>	<b>279 070,28</b>	<b>0,00</b>	<b>-239 237,26</b>
76	Produits financiers	3 000,00	3 012,39	0,00	0,00	-12,39
77	Produits exceptionnels	1 000,00	4 009,00	0,00	0,00	-3 009,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>6 330 584,00</b>	<b>6 293 772,37</b>	<b>279 070,28</b>	<b>0,00</b>	<b>-242 258,65</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre Intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 330 584,00</b>	<b>6 293 772,37</b>	<b>279 070,28</b>	<b>0,00</b>	<b>-242 258,65</b>
<b>Pour information</b>		(3) 2 861 906,45				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	240 000,00	0,00	240 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>7 779 651,05</b>	<b>1 256 555,63</b>	<b>6 523 090,00</b>	<b>5,42</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>8 019 651,05</b>	<b>1 256 555,63</b>	<b>6 763 090,00</b>	<b>5,42</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	297 000,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>300 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>297 000,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>1 804 501,00</b>	<b>377 704,90</b>	<b>1 426 796,00</b>	<b>0,10</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>10 124 152,05</b>	<b>1 637 260,53</b>	<b>8 189 886,00</b>	<b>297 005,52</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>10 124 152,05</b>	<b>1 637 260,53</b>	<b>8 189 886,00</b>	<b>297 005,52</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	700 691,00	591 072,70	109 618,00	0,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	28 762,87	0,00	-28 762,87
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>700 691,00</b>	<b>619 835,57</b>	<b>109 618,00</b>	<b>-28 762,57</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1088)	343 400,00	340 987,35	0,00	2 412,65
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	32 000,00	32 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>375 400,00</b>	<b>372 987,35</b>	<b>0,00</b>	<b>2 412,65</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>1 804 501,00</b>	<b>377 704,90</b>	<b>1 426 796,00</b>	<b>0,10</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 880 592,00</b>	<b>1 370 527,82</b>	<b>1 536 414,00</b>	<b>-26 349,82</b>
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	2 315 977,57			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	334 338,88	288 332,13		46 006,75
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 650 316,45</b>	<b>288 332,13</b>		<b>2 361 984,32</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 530 908,45</b>	<b>1 658 859,95</b>	<b>1 536 414,00</b>	<b>2 335 634,50</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) 4 593 243,60			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

## 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 122 932,73		2 122 932,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 180 901,17		2 180 901,17
014	Atténuations de produits	274 709,53		274 709,53
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	434 899,55		434 899,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 764,25	0,00	1 764,25
68	Dot. aux amortissements et provisions	526 384,00	288 332,13	814 716,13
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>5 541 591,23</b>	<b>288 332,13</b>	<b>5 829 923,36</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 256 555,63		1 256 555,63
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	3 000,00	0,00	3 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	377 704,90	0,00	377 704,90
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>1 637 260,53</b>	<b>0,00</b>	<b>1 637 260,53</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	108 401,19		108 401,19
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	347 216,82		347 216,82
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 757 117,58		3 757 117,58
74	Dotations et participations	1 834 249,38		1 834 249,38
75	Autres produits de gestion courante	518 836,29	0,00	518 836,29
76	Produits financiers	3 012,39	0,00	3 012,39
77	Produits exceptionnels	4 009,00	0,00	4 009,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>6 572 842,65</b>	<b>0,00</b>	<b>6 572 842,65</b>
<b>Pour information</b>				<b>2 861 906,45</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	340 987,35	0,00	340 987,35
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	591 072,70	0,00	591 072,70
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	28 762,87	0,00	28 762,87
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	32 000,00	0,00	32 000,00
28	Amortissement des immobilisations		288 332,13	288 332,13
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	377 704,90	0,00	377 704,90
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 370 527,82</b>	<b>288 332,13</b>	<b>1 658 859,95</b>
<b>Pour information</b>				<b>4 593 243,60</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## NOTE N° 3

### FINANCES

#### BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

#### AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE - EXERCICE 2020

L'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit l'affectation du résultat de clôture de l'exercice comptable.

Au titre de l'exercice 2020, le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter :	3 604 825,74 €
Solde d'exécution en investissement :	4 614 843,02 €
Solde des Restes à Réaliser en investissement :	- 6 653 472,00 €
<b>Besoin réel de financement en investissement :</b>	<b>2 038 628,98 €</b>

Il appartient au Conseil Municipal d'affecter le résultat 2020.

Le Conseil,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

VU le Compte Administratif 2020 adopté ce jour,

VU l'avis de la commission des « Finances » du 6 avril 2020,

Après en avoir délibéré,

Il est procédé au vote

**POUR : ....**

**CONTRE : ....**

**ABSTENTION : ....**

**AFFECTE** le résultat 2020 qui s'élève à 3 604 825,74 € comme suit :

- Au compte 1068 permettant de financer les besoins réels en investissement : 2 038 628,98 € ;
- Au compte 002 en section de fonctionnement, le solde soit : 1 566 196,76 €.

13119 Code INSEE	CARNOUX EN PROVENCE COMMUNE CARNOUX EN PROVENCE	2020
---------------------	--	------

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020**

<b>REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS, délibération adoptée le :</b>	
<b>Résultat estimé de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat estimé de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	742 919,29
B. <u>Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	2 861 906,45
<b>C Résultat à affecter</b> <b>= A. + B. (hors restes à réaliser )</b> <b>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</b>	<b>3 604 825,74</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	4 614 843,02
E. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> ( précédé du signe + ou - ) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-6 653 472,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>2 038 628,98</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>3 604 825,74</b>
1) <b>Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>2 038 628,98</b>
2) <b>H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>1 566 196,76</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

## NOTE N° 4

### FINANCES

## VOTE DU TAUX DES TAXES COMMUNALES EXERCICE 2021

Conformément à ce qui a été annoncé lors du débat sur les orientations budgétaires le 11 mars dernier, les taux de la fiscalité des ménages sont maintenus au même niveau que les années précédentes.

Toutefois, la réforme de la taxe d'habitation induit quelques changements.

En effet, à compter de 2021 les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. Cette perte de ressources est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Toutefois, elles continuent à percevoir la TH sur les résidences secondaires sur la base du taux existant qui est figé.

**Ainsi, de nouvelles modalités de vote des taux s'appliquent à compter de 2021 :**

- Les communes ne votent plus de taux de taxe d'habitation ;
  - Le taux communal de taxe foncière sur les propriétés bâties voté en 2021 doit être majoré du taux départemental 2020 (15,05% pour le département des Bouches-du-Rhône), pour donner le nouveau taux de référence de la commune.
  - Ces différents éléments (taux communal, taux départemental, taux de référence) doivent apparaître clairement sur la délibération pour donner une information complète et sincère à l'assemblée délibérante.
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 2021 :**

Taux communal TFPB 2020	15,70 %
+ Taux départemental TFPB 2020	15,05%
= Taux de référence TFPB 2021	<u>30,75 %</u>

- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) 2021 : 86,50 %**

**Le Conseil,**

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales articles L1612.2 et suivants ;

VU l'article 16 de la loi de finances pour 2020 n°2019-1479 du 28 décembre 2019 qui acte la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour les collectivités ;

VU l'avis de la commission des « Finances » du 6 avril 2020

Après en avoir délibéré,

Il est procédé au vote

**POUR : ....**

**CONTRE : ....**

**ABSTENTION : ....**

**VOTE** le taux des taxes communales au titre de l'exercice 2021 ainsi qu'il suit :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 2021 :**

---

Taux communal 2020	15,70 %
+ Taux départemental 2020	15,05%
= <b>Taux de référence TFPB 2021</b>	<b>30,75 %</b>

- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) 2021 : 86,50 %**
-



## **NOTE N°5** **FINANCES**

### **PRESENTATION DE L'ETAT ANNUEL DES INDEMNITES VERSEES AUX ELUS**

En application du nouvel article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque année les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat ou de toute société d'économie mixte ou publique locale.

Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. Il ne fait pas l'objet d'un vote.

NOMS	PRENOMS	INDEMNITES BRUTES ANNUELLES
BLANC	Patrick	4 759,02 €
BOULAND	Nicolas	8 237,66 €
CASSANDRI	François	8 237,66 €
COLIN	Bernard	1 169,49 €
DESSAUX	Annie	4 526,82 €
DOMINGUES	Bernard	490,00 €
DUBUISSON	Carole	490,00 €
EUGENE	Marc	490,00 €
GARCIA	Guillaume	490,00 €
GEREUX BELTRA	Colette	2 104,10 €
GERMANN	Patrick	8 237,66 €
GIORGI	Jean-Pierre	23 510,21 €
HOVANESSIONIAN	Matthieu	1 515,29 €
LAMBERT	Danielle	1 169,41 €
LE GARS	Danielle	2 449,90 €
LUNARDELLI	Serge	1 169,49 €
MANNY	Sandra	8 237,66 €
NARDELLI	Michèle	490,00 €
PARIAUD	Pierre	702,38 €
PRESSOIR	Julie	490,00 €
PREVOST	Marlène	4 759,02 €
RHODES	Anne-Lise	490,00 €
RIBES	Sonja	4 759,02 €
ROUQUET	Frédéric	1 515,39 €
SEGARRA	Denise	8 237,66 €
		98 727,84 €

## NOTE N° 6

### FINANCES

## RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

### **Introduction**

---

Le budget primitif s'équilibre globalement :

- En section de **fonctionnement** à hauteur de **7 746 095,76 €** ;
- En section d'**investissement** à hauteur de **13 387 679,06 €**.

Toutes sections confondues, le budget primitif (BP) 2020 s'élève donc à **21 133 774,82 €**.

### Table des matières

A- Présentation générale .....	2
B- Section de fonctionnement .....	3
1/ Les recettes de fonctionnement.....	3
2/ Les dépenses de fonctionnement .....	8
3/ L'autofinancement .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
C- Section d'investissement.....	12
1/ Les recettes d'investissement.....	12
2/ Les dépenses d'investissement .....	13
D- Conclusion .....	14

## A- Présentation générale

Conformément à ce qui avait été annoncé lors de la présentation du rapport d'orientation budgétaire (ROB) le 11 mars dernier, le budget primitif 2021 s'appuie sur les **4 piliers suivants** :

1 – Une relative stabilité des dotations d'Etat par rapport à l'exercice 2020.

2 – Une stabilité des taux de la fiscalité locale :

Conformément à ce qui a été annoncé lors du débat sur les orientations budgétaires le 11 mars dernier et voté précédemment, les taux de la fiscalité des ménages sont maintenus au même niveau que les années précédentes.

Toutefois, la réforme de la taxe d'habitation induit quelques changements.

En effet, à compter de 2021 les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. Cette perte de ressources est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties. Elles continuent à percevoir la TH sur les résidences secondaires sur la base du taux existant qui est figé.

3- La poursuite des programmes de travaux d'investissement :

Concernant les programmes d'investissement : aux 7 949 886 € de « restes à réaliser », ont été ajoutées 4 789 410,06 € de propositions nouvelles.

4- Aucun emprunt n'est prévu pour le financement des investissements.

La dette communale demeure à zéro.

BUDGET PRIMITIF 2021	
21 133 774,82 €	
<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Section de Fonctionnement : 7 746 095,76	Section de Fonctionnement : 7 746 095,76
Section d'investissement : 13 387 679,06	Section d'investissement : 13 387 679,06

## B- Section de fonctionnement

### 1/ Les recettes de fonctionnement

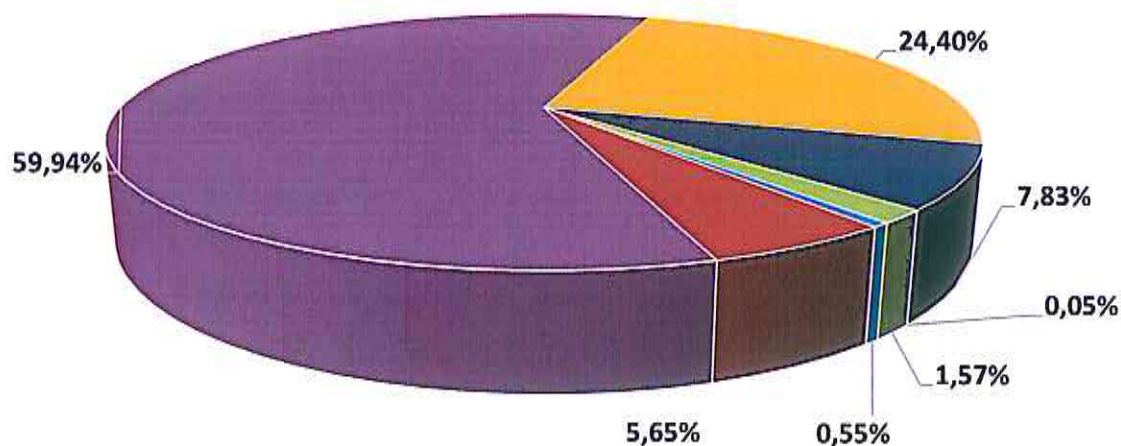
Elles s'élèvent, comme indiqué précédemment, à 9 181 265,45 € dont 6 319 359 € de recettes propres à l'exercice et 2 861 906,45 € de résultat de fonctionnement reporté.

Chap.	Libellé	BP 2020	CA 2020	BP 2021	variation BP 2021/CA2020	variation BP 2021/BP 2020
13	atténuations de charges	49 500,00 €	108 401,19 €	34 000,00 €	-68,64%	-31,31%
70	produits de services, domaine, ventes	359 020,00 €	347 216,82 €	349 420,00 €	0,63%	-2,67%
73	impôts et taxes	3 600 045,00 €	3 757 117,58 €	3 703 996,00 €	-1,41%	2,89%
74	dotations, subventions, participations	1 821 280,00 €	1 834 249,38 €	1 508 100,00 €	-17,78%	-17,20%
75	autres produits de gestion courante	496 739,00 €	518 836,29 €	484 000,00 €	-6,71%	-2,56%
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>6 326 584,00 €</b>	<b>6 565 821,26 €</b>	<b>6 079 516,00 €</b>	<b>-7,41%</b>	<b>-3,91%</b>
76	produits financiers	3 000,00 €	3 012,39 €	3 000,00 €	" "	0,00%
77	produits exceptionnels	1 000,00 €	4 009,00 €	97 000,00 €	2319,56%	9600,00%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>6 330 584,00 €</b>	<b>6 572 842,65 €</b>	<b>6 179 516,00 €</b>	<b>-5,98%</b>	<b>-2,39%</b>
42	opérations d'ordre entre sections	- €	- €	383,00 €		
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>383,00 €</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>6 330 584,00 €</b>	<b>6 572 842,65 €</b>	<b>6 179 899,00 €</b>	<b>-5,98%</b>	<b>-2,38%</b>

Résultat 2020 reporté	1 566 196,76 €
-----------------------	----------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	7 746 095,76 €
---	----------------

structure des recettes de fonctionnement



- 13 atténuations de charges
- 70 produits de services, domaine, ventes
- 73 impôts et taxes
- 74 dotations, subventions, participations
- 75 autres produits de gestion courante
- 76 produits financiers
- 77 produits exceptionnels

✓ Chapitre 13 : Atténuations de charges

Il s'agit de recouvrements divers qui viennent réduire le montant des dépenses payées antérieurement.

En l'occurrence, les atténuations budgétisées concernent le remboursement des heures de ménages réalisées au Centre de Secours, ainsi que la quote-part de fonctionnement pour l'occupation de nos Services Techniques par l'antenne métropolitaine.

✓ Chapitre 70 : produits de services, domaines, ventes

Ce chapitre comprend les redevances de services acquittées par les usagers, calculées à partir des tarifs délibérés par le Conseil municipal :

- Coupes de bois :	500 €
- Vente de concessions funéraires :	10 000 €
- Redevance d'occupation du domaine public : (terrasses de commerce)	25 000 €
- Redevance distribution de carburant :	220 €
- Redevance sanisette :	200 €
- Redevance à caractère culturel : (Inscription médiathèque)	3 500 €
- Redevance scolaire et périscolaire : (y compris transport)	300 000 €

✓ Chapitre 73 Impôts et taxes :

Le chapitre 73 est le premier poste de recettes et représente près de 60 % des produits de fonctionnement.

❖ *Fiscalité directe*

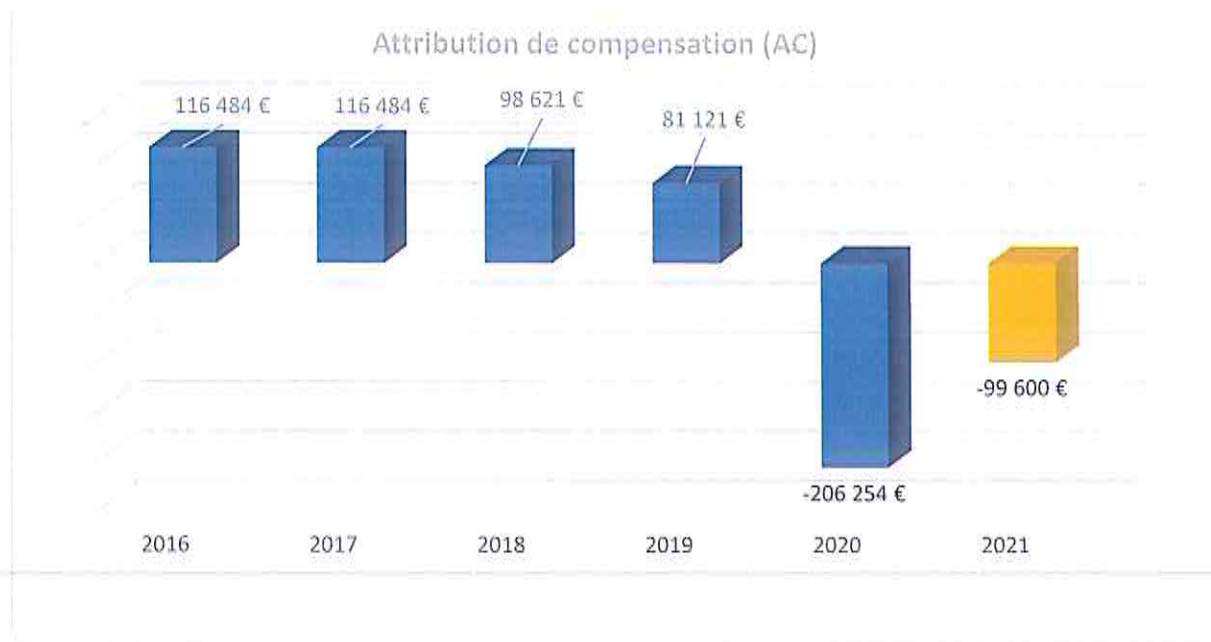
Conformément à ce qui a été annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, la collectivité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Taux	Montants
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :	n/c	Taux gelé (17,55%)	51 370 €
Taxe sur le foncier bâti :	7 206 000	30,75% *	3 M€**
Taxe sur le foncier non bâti :	8 300	86,5 %	7 180 €

(\*) intègre l'ex-part départementale de la taxe (cf. délibération précédente).

(\*\*) après application du coefficient correcteur

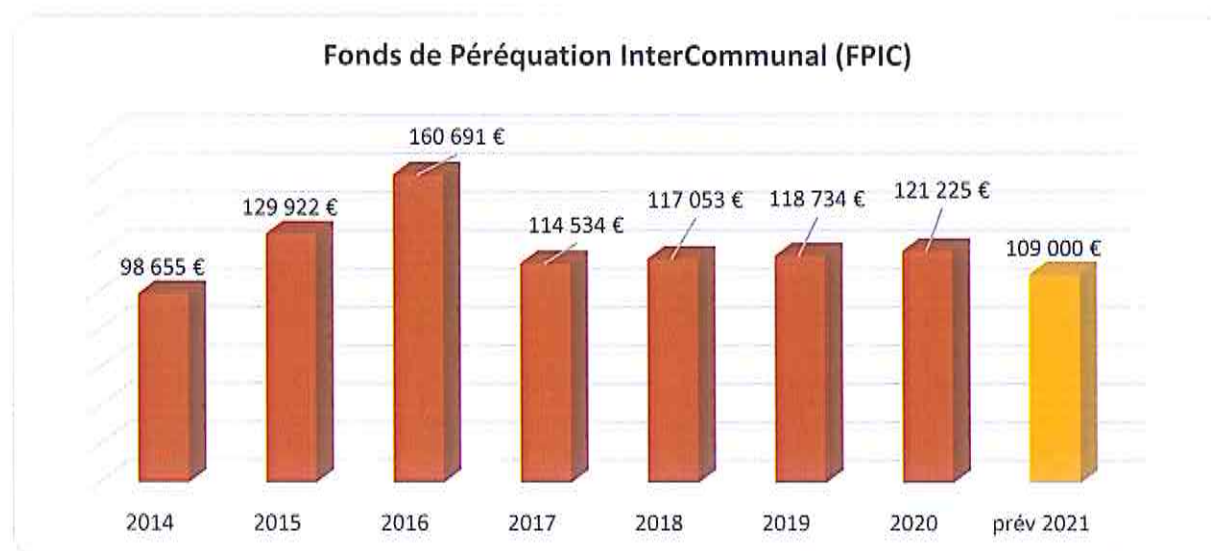
## ❖ *Fiscalité indirecte*



L'attribution de compensation (AC) – qui résulte des transferts de compétences et des transferts financiers afférents – est versée par la Métropole à la commune. Elle était positive depuis l'intégration de la Dotation de Solidarité Communale (DSC) en 2016.

En 2020, l'AC est devenue négative suite au transfert de la compétence « éclairage public », c'est-à-dire que la commune a versée 206 254 € à la Métropole pour l'année 2020.

En 2021, l'AC s'établit à – 99 600 €.



Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

❖ *Autres taxes*

- Droits de place et de stationnement (marché) : 12 425 €
- Taxe sur l'électricité (TFCE): 140 000 €
- Taxe de séjour : 19 000 €
- Taxe additionnelle sur les droits de mutation : 300 000 €
- Autres (remboursement de taxe foncière) : 7 000 €

✓ Chapitre 74 : Dotations, subventions, participations :

Avec plus de 24% de part relative, le chapitre 74 est le second poste de recettes de fonctionnement. Il est alimenté essentiellement par l'Etat, le Département et la Caisse d'Allocation Familiale des Bouches-du-Rhône.

❖ *Les dotations de l'Etat*



## ❖ Les subventions et participations du Département



Depuis la suppression de la **Taxe Professionnelle** en 2010, le fond départemental (FDPTP) est alimenté par une dotation prélevée sur les recettes de l'Etat.

En 2018, le préfet des Bouches-du-Rhône a imposé au Département la suppression de la « dotation de garantie » et du « plafond d'éligibilité de 11 500 habitants », entraînant une forte baisse de la dotation pour Carnoux (- 100 000 €).

La loi de finances pour 2019 a de nouveau modifié le mode de calcul, réduisant de 84% le montant alloué au Département, et donc aux communes. Depuis 2019, la dotation de Carnoux au titre du FDPTP ne représente plus que 1,5% de ce qu'elle était en 2017.

L'autre participation du Département concerne l'aide au fonctionnement :

- De la crèche : 16 500 € ;
- Des installations sportives mises à disposition du collège : 1 700 €.

## ❖ Les participations de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF)



La CAF participe à travers deux dispositifs :

- Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), qui cofinance des actions entreprises dans le domaine de la petite enfance (crèche), des activités périscolaires, du Centre de Loisirs (mercredis et vacances) et du Club des Jeunes.



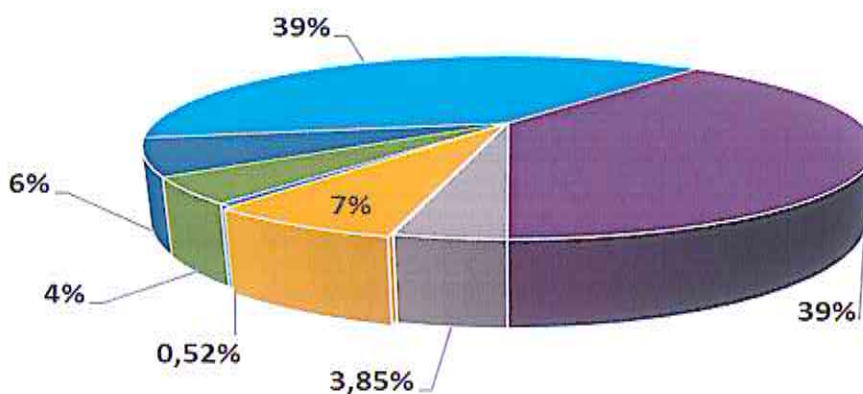
- Des conventions d'Accueils de Loisirs sans Hébergement (ALSH) qui cofinancent ces mêmes prestations pour les enfants accueillis par la collectivité. Ce financement se fait via la PSO (Prestation de Service Ordinaire) ou la PSU (Prestation de Service Unique pour la crèche) calculées sur le nombre d'heures réelles de présence des enfants.
- ⇒ Les années 2019 et 2020 ont été impactés par des rattrapages de versements correspondant aux années précédentes – surtout 2018, comme constaté sur le graphique – car il y a souvent un décalage entre l'ouverture des droits et le versement des aides par la CAF. Fin 2020, un gros travail d'analyse a permis de rattacher à l'exercice les recettes encore en attente de versement. Ainsi pour 2021 seules les recettes de l'année sont prises en compte. Il ne s'agit donc pas d'une baisse des aides de la CAF.

## 2/ Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 6 154 222 € euros, dont 400 000 € de « dépenses imprévues » pour abonder, en cours d'année et si besoin, les comptes qui auraient été insuffisamment dotés.

Chap.	Libellé	BP 2020	CA 2020	BP 2021	BP 2021/CA 2020	BP 2021/BP 2020
11	charges à caractère général	2 442 665,00 €	2 122 932,73 €	2 389 341,00 €	12,55%	-2,10%
12	charges de personnel	2 400 000,00 €	2 180 901,17 €	2 400 000,00 €	10,05%	0,00%
14	atténuations de produits	278 135,00 €	274 709,53 €	237 000,00 €	-13,73%	-14,79%
65	autres charges de gestion courante	481 096,00 €	434 899,55 €	420 320,00 €	-3,35%	-12,63%
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 601 896,00 €</b>	<b>5 013 442,98 €</b>	<b>5 446 661,00 €</b>	<b>8,64%</b>	<b>-2,77%</b>
67	charges exceptionnelles	4 800,00 €	1 764,25 €	32 050,00 €	1716,64%	567,71%
68	dotations et provisions	526 384,00 €	526 384,00 €	275 511,72 €	"-"	-47,66%
22	dépenses imprévues	409 094,00 €	- €	400 000,00 €	"-"	-2,22%
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>6 542 174,00 €</b>	<b>5 541 591,23 €</b>	<b>6 154 222,72 €</b>	<b>11,06%</b>	<b>-5,93%</b>
23	virement à la section d'investissement	2 315 977,57 €	- €	1 591 873,04 €	"-"	-31,27%
42	opérations d'ordre entre sections	334 338,88 €	288 332,13 €		-100,00%	-100,00%
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 650 316,45 €</b>	<b>288 332,13 €</b>	<b>1 591 873,04 €</b>	<b>452,10%</b>	<b>-39,94%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 192 490,45 €</b>	<b>5 829 923,36 €</b>	<b>7 746 095,76 €</b>	<b>32,87%</b>	<b>-15,73%</b>

### structure des dépenses de fonctionnement

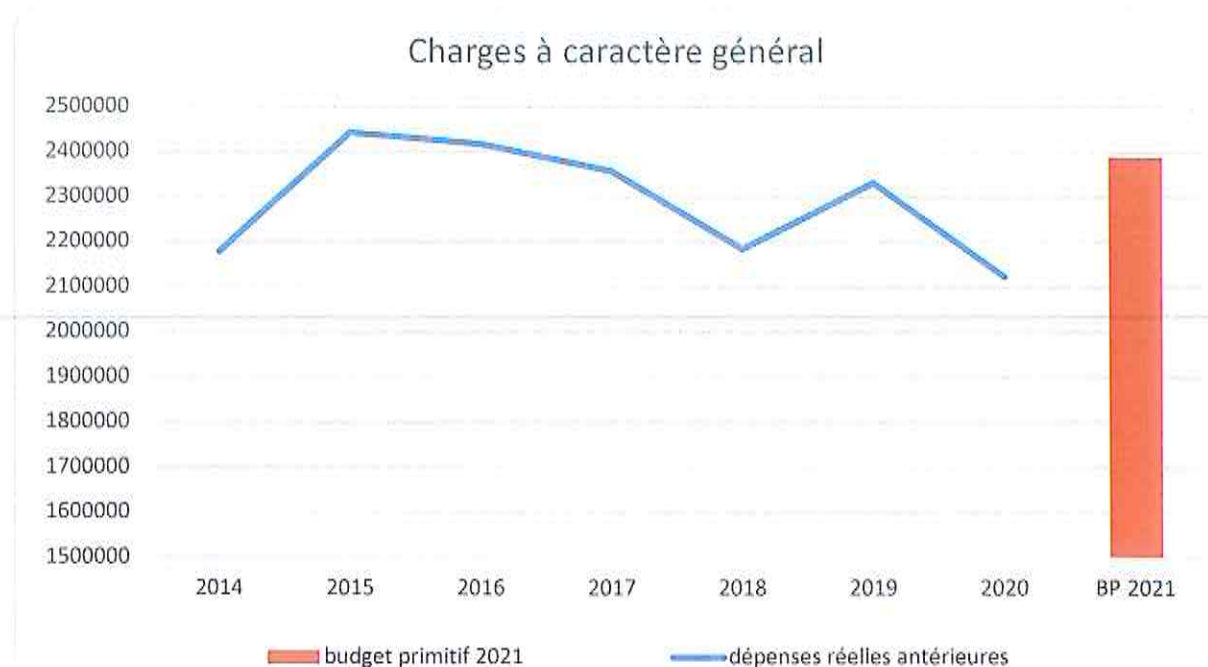


- 11 charges à caractère général
- 12 charges de personnel
- 14 atténuations de produits
- 65 autres charges de gestion courante
- 67 charges exceptionnelles
- 68 dotations et provisions
- 22 dépenses imprévues

Les charges de personnelles et les charges à caractère général pèsent le même poids et représentent à elles deux 78% de l'ensemble des charges réelles de fonctionnement.

### ✓ Chapitre 11 : Charges à caractère général

Les charges à caractère général se répartissent en Achats, Entretien et réparation, Services extérieurs, etc.



Les plus gros postes de dépenses générales concernent :

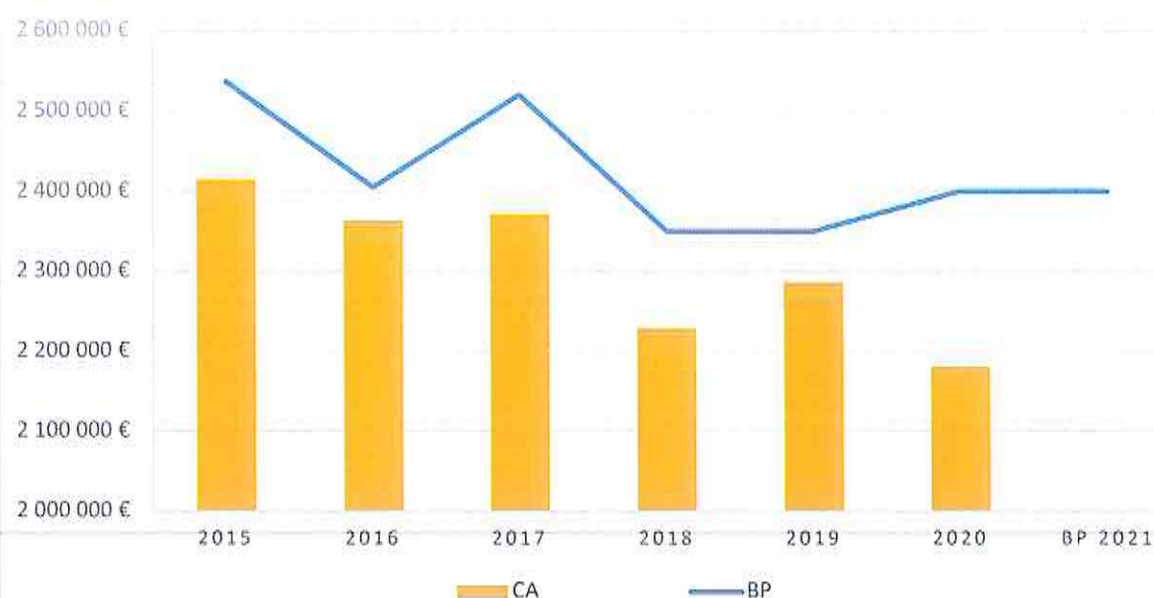
- Achat de prestations de services :  
(essentiellement la fourniture des repas de cantine) 350 000 €
- Energies (électricité, gaz, éclairage public) : 331 000 €
- Entretien des terrains :  
(contrat d'entretien des espaces verts confié à un prestataire + ONF) : 146 600 €
- Entretien & réparations des bâtiments publics : 101 500 €
- Remboursements à d'autres organismes :  
(participations aux DSP de l'Artéa, la crèche et du centre culturel) : 457 500 €

### ✓ Chapitre 12 : Charges de personnel

En 2020, les charges de personnel ont baissé du fait des périodes de confinement et du non-emploi de certains agents contractuels (cf. rapport de présentation du Compte Administratif 2020).

En 2021, nous restons sur les mêmes tendances prévisionnelles que les années précédentes afin de disposer d'une marge de gestion pour faire face aux aléas.

## ÉVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL



### ✓ Chapitre 14 : Atténuation de produits :

Comme les années précédentes, la commune va être prélevée au titre du Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales (FPIC) à hauteur de 12 000 €. (109 000 € sont reversés en recettes au titre du même FPIC, cf. page 5 « fiscalité indirecte »).

C'est aussi sur ce chapitre qu'est imputée la pénalité relative à la loi SRU, qui devrait s'élever à 60 000 €.

- Rappelons que Carnoux compte 425 logements sociaux soit 15% de son parc immobilier, et que 60 nouveaux logements sociaux seront livrés au mois de juin 2021 par UNICIL sur le site de l'ancien collège saint-Augustin.

Enfin, l'Attribution de Compensation (AC) qui est devenue négative en 2020 est inscrite au chapitre 14 (compte 739211) pour 165 000 €.

- ⇒ Par rapport au graphique de la page 5 qui annonce une AC à – 99 600 €, le mode de calcul est le suivant :

$$\begin{array}{l}
 \text{AC de base : + 63 621 € (encaissée en Recettes)} \\
 - \text{ Prélèvement 2021 au titre de l'éclairage public : - 163 221 € (arrondi à 165 000 €)} \\
 \hline
 = \text{ AC provisoire 2021 : - 99 600 €}
 \end{array}$$

✓ Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante :

Les autres charges sont constituées des indemnités versées aux élus et des participations et subventions versées aux personnes de droit public ou privé.

Concernant les subventions, sont prévues pour 2021 :

▪ Participation au CCAS :	55 000 €
▪ Participation Caisse des Ecoles :	0 €*
▪ Subventions aux associations carnussiennes : (la liste des associations bénéficiaires est annexée au Budget Primitif)	160 000 €

(\*) La caisse des écoles est mise en sommeil en vue de sa dissolution future. Les dépenses sont transférées au budget principal.

✓ Chapitre 67 : Charges exceptionnelles :

Pour mémoire : compte 6713 « secours et dots », et compte 673 « titres annulés sur exercice antérieur ».

⇒ Sur ce chapitre sera imputée l'aide aux commerces versée en lien avec la Métropole (6 000 €).

✓ Chapitre 68 : Dotations et amortissements :

Pour mémoire, 275 511 € au titre des amortissements de l'année.

✓ Chapitre 22 : Dépenses imprévues :

La collectivité budgétise une somme de 400 000 € pour faire face aux aléas et dépenses imprévues.

Ce montant de dépenses non affectées permet de constituer une réserve légale (maximum 7,5% des dépenses réelles de fonctionnement prévues au BP).

\*

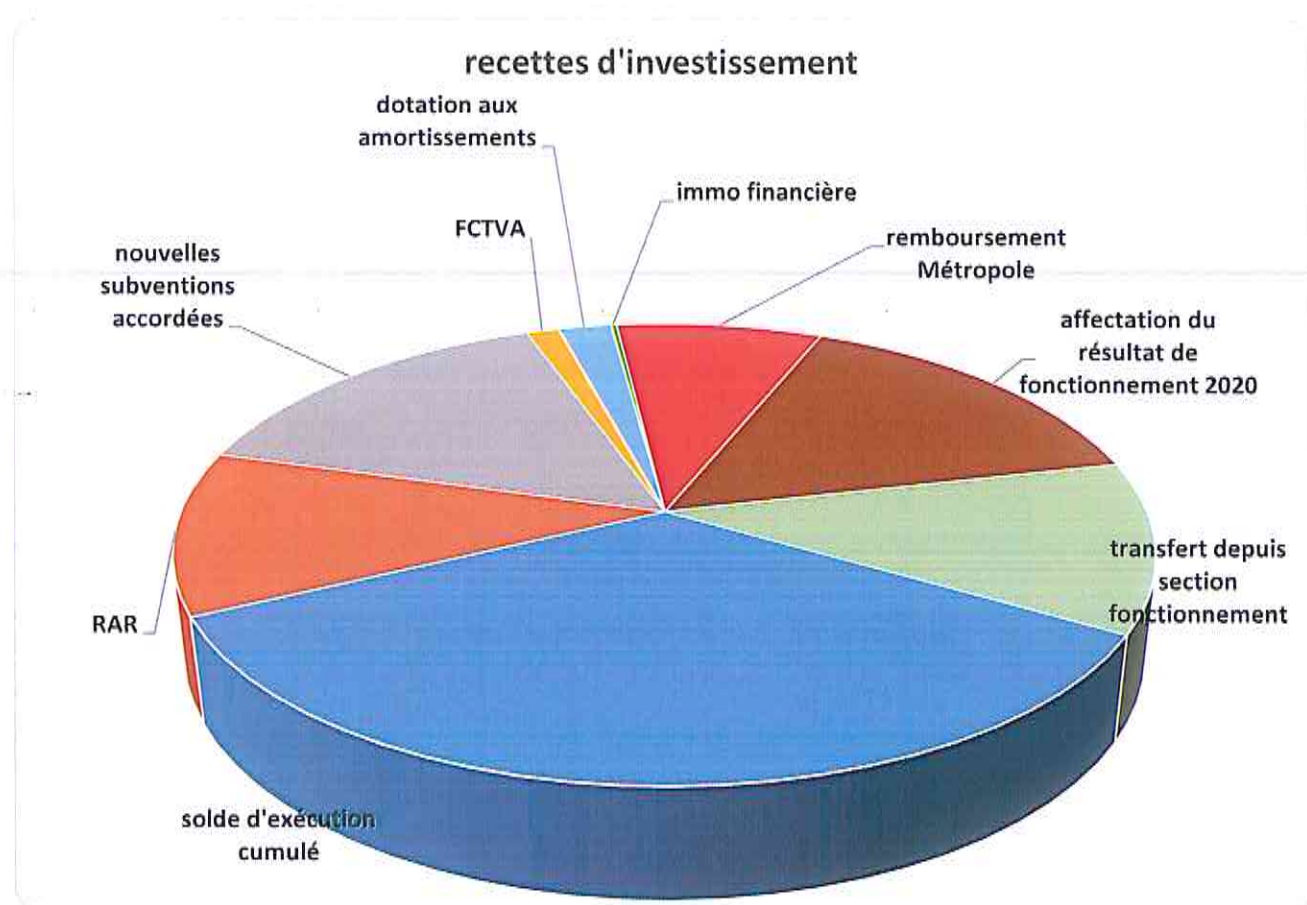
## C- Section d'investissement

La section d'investissement totalise 13 387 679,06 €.

### 1/ Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement pour 2021 se décomposent ainsi :

Solde d'exécution cumulé (001) :	4 614 843,02 €
Reste à réaliser en recettes ( <i>subventions et remboursements dus par la métropole</i> ) :	1 536 414 €
Nouvelles subventions déjà accordées au titre de 2021 :	2 049 991,30 €
Reversement FCTVA :	167 963 €
Dotations aux amortissements :	275 511,72 €
Versement annualité de remboursement St Augustin :	32 000 €
Remboursement de la Métropole ( <i>opé. pour compte de tiers</i> ) :	1 080 454 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2020 (cpte 1068) :	2 038 628,98 €
Transfert depuis la section de fonctionnement (cpte 21) :	1 591 873,04 €
<b>TOTAL :</b>	<b>13 387 679,06 €</b>



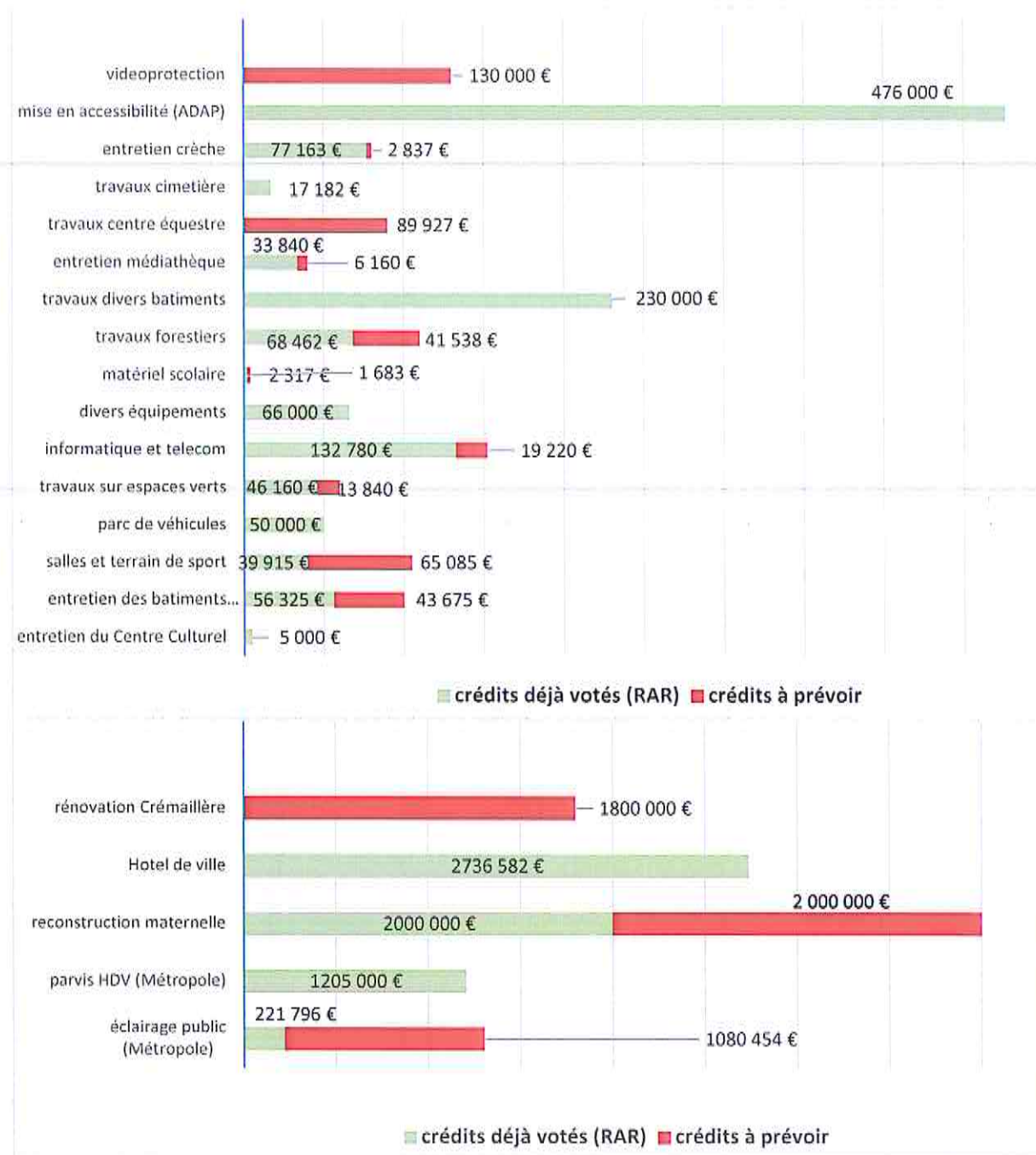
## 2/ Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont composées de :

- La reprise des Restes à Réaliser (RAR) : 8 189 886 €
- Des propositions nouvelles : 5 197 793 €

Le Budget Primitif (chapitre III, section B3) détaille – programme par programme – les dépenses reportées et les inscriptions nouvelles.

- Les programmes dimensionnants - qui ont été affinés depuis la présentation du rapport d'orientation budgétaire – sont présentés ci-dessous :



## D- Conclusion

---

Le Budget Primitif 2021 présenté au Conseil municipal est conforme aux orientations budgétaires débattues en séance le 11 mars 2021.

Il confirme la politique financière et fiscale menées depuis plusieurs années par la municipalité malgré la baisse régulière des dotations d'Etat.

Grâce à sa capacité d'autofinancement et l'aide du Département, la commune a les moyens de ses ambitions et peut poursuivre ses programmes pluriannuels d'investissement :

- ↳ Sans réduire le niveau des services offerts à la population ;
- ↳ Sans peser sur la fiscalité ;
- ↳ Sans obérer ses marges de manœuvre futures par de la dette.

Le budget présenté en est l'illustration.

---

\*

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune - CARNOUX EN PROVENCE (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21130119700011

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE de LA CIOTAT

**M. 14**

**Budget primitif (projet de budget)**  
**voté par nature**

**BUDGET : COMMUNE CARNOUX EN PROVENCE (3)**

**ANNEE 2021**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 746 095,76	6 179 899,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 566 196,76
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>7 746 095,76</b>	<b>7 746 095,76</b>

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 197 793,06	7 236 422,04
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	8 189 886,00	1 536 414,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 4 614 843,02
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>13 387 679,06</b>	<b>13 387 679,06</b>

### TOTAL

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>21 133 774,82</b>	<b>21 133 774,82</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 442 665,00	0,00	2 389 341,00	0,00	2 389 341,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00
014	Atténuations de produits	278 135,00	0,00	237 000,00	0,00	237 000,00
65	Autres charges de gestion courante	481 096,00	0,00	420 320,00	0,00	420 320,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 601 896,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 446 661,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 446 661,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	4 800,00	0,00	32 050,00	0,00	32 050,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	526 384,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	409 094,00		400 000,00	0,00	400 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>6 542 174,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 878 711,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 878 711,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 315 977,57		1 591 873,04	0,00	1 591 873,04
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	334 338,88		275 511,72	0,00	275 511,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 650 316,45</b>		<b>1 867 384,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 867 384,76</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 192 490,45</b>	<b>0,00</b>	<b>7 746 095,76</b>	<b>0,00</b>	<b>7 746 095,76</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 746 095,76</b>
--	---------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	49 500,00	0,00	34 000,00	0,00	34 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	359 020,00	0,00	349 420,00	0,00	349 420,00
73	Impôts et taxes	3 600 045,00	0,00	3 703 996,00	0,00	3 703 996,00
74	Dotations et participations	1 821 280,00	0,00	1 508 100,00	0,00	1 508 100,00
75	Autres produits de gestion courante	496 739,00	0,00	484 000,00	0,00	484 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>6 326 584,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 079 516,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 079 516,00</b>
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	97 000,00	0,00	97 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>6 330 584,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 179 516,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 179 516,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		383,00	0,00	383,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>383,00</b>	<b>0,00</b>	<b>383,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 330 584,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 179 899,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 179 899,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 566 196,76</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 746 095,76</b>
--	---------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>1 867 001,76</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	240 000,00	240 000,00	163 000,00	0,00	403 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>7 779 651,05</b>	<b>6 523 090,00</b>	<b>3 708 956,06</b>	<b>0,00</b>	<b>10 232 046,06</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>8 019 651,05</b>	<b>6 763 090,00</b>	<b>3 871 956,06</b>	<b>0,00</b>	<b>10 635 046,06</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	297 000,00		245 000,00	0,00	245 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>300 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>245 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>245 000,00</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (8)</b>	<b>1 804 501,00</b>	<b>1 426 796,00</b>	<b>1 080 454,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 507 250,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>10 124 152,05</b>	<b>8 189 886,00</b>	<b>5 197 410,06</b>	<b>0,00</b>	<b>13 387 296,06</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		383,00	0,00	383,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>		<b>383,00</b>	<b>0,00</b>	<b>383,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>10 124 152,05</b>	<b>8 189 886,00</b>	<b>5 197 793,06</b>	<b>0,00</b>	<b>13 387 679,06</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 387 679,06</b>
---	----------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	700 691,00	109 618,00	2 049 991,30	0,00	2 159 609,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>700 691,00</b>	<b>109 618,00</b>	<b>2 049 991,30</b>	<b>0,00</b>	<b>2 159 609,30</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	343 400,00	0,00	167 963,00	0,00	167 963,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	2 038 628,98	0,00	2 038 628,98
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	32 000,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>375 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 238 591,98</b>	<b>0,00</b>	<b>2 238 591,98</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>1 804 501,00</b>	<b>1 426 796,00</b>	<b>1 080 454,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 507 250,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 880 592,00</b>	<b>1 536 414,00</b>	<b>5 369 037,28</b>	<b>0,00</b>	<b>6 905 451,28</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 315 977,57		1 591 873,04	0,00	1 591 873,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	334 338,88		275 511,72	0,00	275 511,72
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 650 316,45</b>		<b>1 867 384,76</b>	<b>0,00</b>	<b>1 867 384,76</b>

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	<b>TOTAL</b>	5 530 908,45	1 536 414,00	7 236 422,04	0,00	8 772 836,04
						+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						4 614 843,02
						=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						13 387 679,06

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	1 867 001,76
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 389 341,00		2 389 341,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 400 000,00		2 400 000,00
014	Atténuations de produits	237 000,00		237 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	420 320,00		420 320,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	32 050,00	0,00	32 050,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	275 511,72	275 511,72
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	400 000,00		400 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 591 873,04	1 591 873,04
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>5 878 711,00</b>	<b>1 867 384,76</b>	<b>7 746 095,76</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 746 095,76</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	383,00	383,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	10 232 046,06		10 232 046,06
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	403 000,00	0,00	403 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat* immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	2 507 250,00	0,00	2 507 250,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	245 000,00		245 000,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>13 387 296,06</b>	<b>383,00</b>	<b>13 387 679,06</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 387 679,06</b>
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	34 000,00		34 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	349 420,00		349 420,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 703 996,00		3 703 996,00
74	Dotations et participations	1 508 100,00		1 508 100,00
75	Autres produits de gestion courante	484 000,00	0,00	484 000,00
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	3 000,00
77	Produits exceptionnels	97 000,00	383,00	97 383,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>6 179 516,00</b>	<b>383,00</b>	<b>6 179 899,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 566 196,76</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>7 746 095,76</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	167 963,00	0,00	167 963,00
13	Subventions d'investissement	2 159 609,30	0,00	2 159 609,30
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	32 000,00	0,00	32 000,00
28	Amortissement des immobilisations		275 511,72	275 511,72
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	2 507 250,00	0,00	2 507 250,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 591 873,04	1 591 873,04
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>4 866 822,30</b>	<b>1 867 384,76</b>	<b>6 734 207,06</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>4 614 843,02</b>
--	---------------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>2 038 628,98</b>
-----------------------------------	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>13 387 679,06</b>
---	----------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## NOTE N° 7

### FINANCES

#### CONVENTION ENCADRANT LE CONCOURS FINANCIER DE LA COLLECTIVITE AU CARNOUX-FOOTBALL-CLUB Exercice 2021

Conformément à l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux « droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations », un certain nombre de règles encadrent le versement et le suivi des subventions versées aux associations.

En effet, lorsque le soutien financier dépasse le montant de 23 000 €, la collectivité doit passer chaque année une convention avec l'association bénéficiaire, définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation prévisionnelle des fonds ainsi alloués (décret n° 2001- 495 du 6 juin 2001).

Par délibération de ce jour, le Conseil Municipal a voté au titre de l'exercice en cours les subventions aux associations.

Afin de pouvoir procéder à leur versement, il convient de conclure au titre de l'exercice 2021, conformément aux dispositions prévues par le législateur, cette convention pour l'association suivante :

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION Exercice 2021
Carnoux Football Club	60 000 €

#### LE CONSEIL,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

VU la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et son article 10, relatif aux « droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations »,

VU le décret n° 2001- 495 du 6 juin 2001 concernant les seuils de versements et les règles encadrent le versement et le suivi des subventions,

VU l'avis de la commission « Finances » du 6 avril 2021,

Après en avoir délibéré,

Il est procédé au vote

POUR : ....

CONTRE : ....

ABSTENTION : ....

ADOPTE au titre de l'exercice 2021, conformément aux dispositions prévues par le législateur, la convention avec l'association « CARNOUX FOOTBALL CLUB » dont la subvention s'élève à 60 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention jointe en annexe.



## CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

**Entre :**

La Ville de Carnoux-en-Provence, représentée par son Maire, Monsieur Jean-Pierre GIORGI, ci-après désignée par les termes «la ville»,

**d'une part**

**Et**

Le Carnoux Football Club (CFC), association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, dont le siège social est situé : stade Marcel Cerdan, avenue Pierre Puget 13 470 Carnoux-en-Provence,

Représentée par son Président, Monsieur MELLITI Salah, et ci-après désigné par les termes «le CFC» (SIRET : 531 788 552 0001, affiliation FFF 590637),

**d'autre part,**

**Il a été convenu ce qui suit :**

### **PRÉAMBULE :**

Considérant le projet initié et conçu par l'association CFC : *«la pratique et le développement du football»*, conforme à son objet statutaire,

Considérant les objectifs généraux de politiques publiques de la Ville de Carnoux, déterminant l'intérêt public local, mentionnés ci-après :

- Répondre aux besoins des habitants à tous les âges de la vie et lutter contre l'exclusion;
- Animer la ville en facilitant l'accès à la culture, au sport, à la participation citoyenne et à la vie associative ;
- Aménager le territoire pour promouvoir un cadre de vie de qualité et la tranquillité publique ;
- Valoriser la ville et contribuer à son rayonnement.

Considérant que les objectifs de l'association et le programme d'actions participent de cette politique.

Considérant que cette coopération s'effectue dans le respect des dispositions légales et réglementaires, en particulier celles découlant de l'article 10 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et à son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001 ; à l'article 5 de la loi n° 99-1124 du 28 décembre 1999 relative aux concours financiers des collectivités territoriales aux clubs sportifs, à la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives et à son décret d'application n° 2001-828 du 4 septembre 2001 et conformément aux règles d'attribution et de versement des subventions de la commune.

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

#### **ARTICLE 1 – OBJET :**

La présente convention a pour but de définir le montant et les conditions d'utilisation des aides allouées par la Ville au CFC pour remplir ses missions d'intérêt général.

#### **ARTICLE 2 - OBJECTIFS –MISSIONS GENERALES :**

Par la présente convention, le CFC s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées en préambule, un programme d'actions permettant le développement et la promotion de la pratique du football sur le territoire carnussien, par des actions de formation de jeunes sportifs, notamment :

- En renforçant le tissu social de la commune à travers la participation à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale,
- En participant à la prise en charge éducative des jeunes joueurs,
- En participant à la formation continue des éducateurs de jeunes,
- En mettant en œuvre des animations en direction des jeunes.

Un des objectifs principaux pour la saison sportive 2021/2022 est l'accompagnement des jeunes à la pratique sportive ainsi que la participation aux compétitions officielles de toutes les équipes engagées.

- ⇒ Le CFC s'engage particulièrement à faire respecter les règles de civisme et de politesse par le public de jeunes joueurs qu'il prend en charge, aussi bien à l'occasion des entraînements que des matchs.

Dans ce cadre, la Ville s'engage à accompagner l'association. La Ville n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

#### **ARTICLE 3 – ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION**

Le CFC s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Par ailleurs, le CFC devra participer à la valorisation de l'image de la Ville, notamment en faisant figurer le logotype de la Ville de Carnoux sur ses documents, rapports, invitations et tracts d'informations. De plus, le CFC devra signaler, dans le cadre de ces manifestations publiques, l'intervention de la Ville de Carnoux, oralement (annonce micro), et visuellement

(sur les panneaux, programmes et calicots), et proposer des articles relatant ces événements pour le magazine municipal, le site Internet de la mairie et sa page Facebook.

#### **ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DE LA VILLE**

La Ville versera au CFC une subvention de fonctionnement lui permettant de remplir ses missions.

Cette subvention, votée annuellement par le conseil municipal, sera attribuée après étude des documents listés à l'article 9 de la présente convention.

Pour 2021, le montant de cette subvention est fixé à 60 000 €.

#### **ARTICLE 5 – MODALITE DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIERE DE FONCTIONNEMENT**

La subvention sera créditée au compte du CFC selon les procédures comptables et budgétaires en vigueur, après la signature de la convention. Les versements seront effectués sur le compte bancaire (RIB à fournir par le CFC) en totalité, sous réserve du respect des obligations mentionnées à l'article 9.

En cours d'année, le CFC pourra solliciter une avance sur le versement de la subvention en attendant le vote du budget municipal et pour faire face à ses besoins de trésorerie, sans que cette avance ne puisse excéder 50% du montant de la subvention de l'année antérieure.

#### **ARTICLE 6 - AIDE FINANCIERE D'AUTRES COLLECTIVITES POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION**

Le CFC peut solliciter des subventions auprès d'autres Collectivités Territoriales (Région, Département, communes voisines), après accord explicite de la commune de Carnoux-en-Provence.

#### **ARTICLE 7 – AUTRES AVANTAGES EN NATURE**

La ville met à la disposition du CFC pour la réalisation de ses missions d'intérêt général, des moyens matériels et fournit gracieusement des prestations humaines et techniques.

Ces avantages en nature sont listés et publiés annuellement en annexe au compte administratif de la commune, conformément à l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ils sont constitués, pour l'essentiel, de :

- La mise à disposition des installations du complexe sportif Marcel Cerdan (stade pelousé, stade en synthétique, vestiaires, locaux divers et matériels divers suivant liste et conditions prévues au règlement intérieur approuvé par les deux parties
- L'entretien des terrains (tonte, fertilisation et amendement, arrosage, traçage)
- Le nettoyage des lieux se répartit entre les parties suivant les prescriptions prévues au règlement intérieur

## **ARTICLE 8 - EVALUATION DES ACTIONS**

L'association s'engage à fournir dans les six mois après la clôture de chaque exercice, les bilans afférents aux projets entrant dans le champ de la présente convention, ainsi que tout élément concourant à mettre en évidence l'implication de la structure et l'«intérêt public local».

La Ville procède, conjointement avec l'association, à l'évaluation des conditions de réalisation du programme d'actions auquel elle a apporté son concours sur un plan quantitatif comme qualitatif.

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné à l'article 1 et sur l'impact du programme d'actions au regard de l'intérêt local.

## **ARTICLE 9 - CONTRÔLE DE L'UTILISATION DE L'AIDE**

Pour assurer un contrôle de l'utilisation du concours financier qu'elle a accordé, la Ville désigne l'Adjoint au Maire délégué au sport.

Afin de garantir un suivi plus efficace par la Ville de l'utilisation de cette subvention et de permettre d'assurer au mieux l'exercice du contrôle de légalité, le CFC devra se conformer à l'article 3 du décret n° 2001-828 du 4 septembre 2001.

A cet effet, l'Association transmettra à la Ville, au plus tard dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée, un compte rendu détaillé d'exécution pour chaque action qu'elle aura initiée, ainsi qu'un compte rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Ce document sera assorti de toutes les justifications nécessaires, et notamment d'un bilan comptable et d'un rapport moral certifiés par le Président de l'association.

La Ville aura le droit de contrôler les renseignements donnés dans les documents visés ci-dessus. A cet effet, ses agents habilités pourront se faire présenter toutes pièces de comptabilité nécessaires à leur vérification. Ils pourront procéder à toute vérification utile pour s'assurer que les intérêts contractuels de la Ville sont sauvegardés.

Si pour une raison quelconque, la subvention n'était pas affectée par l'Association à l'objet pour lequel elle avait été octroyée, la Ville se réserve le droit de demander au CFC le remboursement en partie ou en totalité de la somme perçue.

Un remboursement total ou partiel de ladite subvention pourra également être demandé par la Ville lorsque l'Association aura, volontairement ou non, cessé en cours de saison tout ou partie des actions visées par la présente convention.

## **ARTICLE 10 - DURÉE**

La présente convention prendra fin au 31 décembre 2021.

## **ARTICLE 11 - RESILIATION**

Si pour une cause quelconque résultant du fait du CFC la présente convention n'est pas appliquée, la Ville se réserve la possibilité de dénoncer unilatéralement la présente convention sans préavis ni indemnité.

## ARTICLE 12 - LITIGE

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'application de la présente convention les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie de conciliation. Si dans le délai d'un mois à compter de l'envoi, par lettre recommandée avec avis de réception, à l'une des deux parties des motifs de la contestation aucun accord n'est trouvé, les parties ont la faculté de saisir le tribunal territorialement compétent de l'objet de leur litige.

Fait en deux exemplaires originaux,

A CARNOUX, le

Pour le Carnoux Football Club  
Le Président

MELLITI Salah

Pour la Ville de Carnoux-en-Provence,  
Le maire

Jean-Pierre GIORGI

## NOTE N° 8

### FINANCES

#### VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXERCICE 2021

Il est proposé à l'assemblée municipale de voter les subventions aux associations locales au titre de l'exercice 2021 et de répartir les crédits votés au budget à l'article 6574 « subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé » pour un montant prévisionnel budgété de 160 000 €.

Les subventions identifiées pour un montant de 150 000 € se répartissent telles que prévues dans le tableau ci-annexé (annexe IV B1.7 du Budget Prévisionnel).

Le Conseil,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

**CONSIDERANT** que les crédits votés à l'article 6574 « subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé » s'élèvent à 160 000 €

**VU** l'avis de la commission « Finances » du 6 avril 2021,

Après en avoir délibéré,

Il est procédé au vote

**POUR : ....                      CONTRE : ....                      ABSTENTION : ....**

**VOTE** les subventions aux associations locales au titre de l'exercice 2021, pour un montant total de 160 000 €.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
657302	DELIBERATION	SUBVENTION	EMA DEAS DE CARNOUX	Établissement de droit public	25 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association ASC JOGGING	Association	1 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association SM CHASSE CARRIAGNE	Association	300,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association LES MEDAILLES MILITAIRES	Association	300,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association ASS CULTURELLE NOTRE DAME D AFRIQUE	Association	3 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association CROC SAINT AUGUSTIN	Association	15 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association PREMIERE COMPAGNIE DE TIR A L ARC	Association	1 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association LA PREVENTION ROUTIERE	Association	150,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association HANDO LOISIRS	Association	300,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association SMH DE LA CITAT	Association	100,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association SPORT NATURE CARNOUX	Association	300,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association ASC TENNIS	Association	3 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association TWIRLING CLUB DE CARNOUX	Association	3 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association ASC VOLLEY	Association	5 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association AMCHAT	Association	2 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association ANCIENS COMBATTANTS ET VET QUERRE	Association	300,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association ENTRADE DES BDN	Association	3 500,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association LES TRETEAUX DE CARNOUX	Association	1 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association THEATROTHERHAPPY	Association	500,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association GROUPEMENT LOCAL DE CARNOUX	Association	200,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association ASSOCIATION SPORTIVE DES DES GORQUETTE	Association	600,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association BASKET CLUB CARALLE	Association	3 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association ARC BADMINTON	Association	500,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association COC CARNOUX OLYMPIC CLUB	Association	14 500,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association LA CARNOUENNE DE CHASSE	Association	500,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association AGC GYM	Association	7 500,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association AMICALE SAPEURS POMPIERS	Association	1 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association LES AMIS DU THEATRE	Association	500,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association COS DU PERSONNEL COMM	Association	11 000,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association ASC CYCLO	Association	2 500,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association DBENT3	Association	100,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Association	700,00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	Association CARNOUX FOOTBALL CLUB	Association	00 000,00

CARNOUX EN PROVENCE - COMMUNE CARNOUX EN PROVENCE - BP (projet de budget) - 2021

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	ASSOCIATION LA NIADO CARNOUSENCO	Association	2 500.00
6574	DELIBERATION	SUBVENTION	ASSOCIATION MANDRILL SPORING CLASSIC CARNOUX	Association	2 000.00

(1) Numéro d'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro d'ordre de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## NOTE N° 9

### FINANCES

#### BUDGET ANNEXE CIMETIERE

#### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

(Consultable au Secrétariat Général)

En application de l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, il ne peut être statué sur le compte administratif du budget annexe cimetière sans disposer préalablement du compte de gestion transmis par le comptable.

#### LE CONSEIL,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020,

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

VU l'avis de la commission « Finances » du 6 avril 2021,

Après en avoir délibéré,

Il est procédé au vote

POUR : ....

CONTRE : ....

ABSTENTION : ....

**ARRETE** le compte de gestion de l'exercice 2020 du budget annexe cimetière dressé par le comptable de la commune correspondant aux écritures comptables de la collectivité et qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## NOTE N° 10

### FINANCES

#### BUDGET ANNEXE CIMETIERE

#### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

##### LE CONSEIL,

Conformément au Code Général des Collectivités Locales articles L2121.14, L2121-31 al 1er, D2342-11

Réuni sous la présidence de Monsieur Nicolas BOULAND, Premier Adjoint, Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle des délibérations,

DELIBERE sur le compte administratif du budget annexe du cimetière communal de l'exercice 2020, dressé par Monsieur Jean-Pierre GIORGI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

VU l'avis de la commission des « Finances » du 6 avril 2021,

Après en avoir délibéré,

Il est procédé au vote

POUR :                      CONTRE :                      ABSTENTION :

1° APPROUVE le Compte Administratif 2020 du Budget annexe Cimetière, lequel peut se résumer ainsi :

##### Section de fonctionnement :

Recettes	33 339,78 €
Dépenses	49 978,64 €
Report	16 638,84 €
<hr/>	
Résultat de clôture :	- 0,02 €

##### Section d'Investissement :

Recettes	15 449,50 €
Dépenses	12 915,00 €
Report	- 5 117,50 €
<hr/>	
Résultat de clôture :	- 2 583,00 €

2° CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et au crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET  
21130119700078

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
Commune CARNOUX EN PROVENCE

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE PRINCIPALE de LA CIOTAT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : CIMETIERE CARNOUX EN PROVENCE (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 48.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	49 978,64	G	33 339,78	C-A	-16 638,86
	Section d'investissement	B	12 915,00	H	15 449,50	H-B	2 534,50

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00	I	16 638,84
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	5 117,50	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=	68 011,14	Q=	65 428,12	=Q-P	-2 583,02
			A+B+C+D		G+H+I+J		

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		Section d'exploitation		Section d'investissement		TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	
		E	0,00	K	0,00		
		F	0,00	L	0,00		
		= E+F		= K+L			0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	49 978,64	= G+I+K	49 978,62		-0,02
	Section d'investissement	= B+D+F	18 032,50	= H+J+L	15 449,50		-2 583,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	68 011,14	= G+H+I+J+K+L	65 428,12		-2 583,02

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)		0,00		0,00

## CARNOUX EN PROVENCE - CIMETIERE CARNOUX EN PROVENCE - CA - 2020

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-12 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	13 000,00	12 915,00	0,00	0,00	85,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,02	0,00	0,00	9,98
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>13 010,00</b>	<b>12 915,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>94,98</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	22 340,25	21 614,12	0,00	0,00	726,13
68	Dotation aux provisions et dépréciat <sup>(2)</sup>	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés <sup>(3)</sup>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>35 350,25</b>	<b>34 529,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>821,11</b>
023	Virament à la section d'investissement <sup>(4)</sup>	0,00				
042	Opérat <sup>(4)</sup> ordre transfert entre sections <sup>(4)</sup>	18 117,50	15 449,50			2 668,00
043	Opérat <sup>(4)</sup> ordre intérieur de la section (uniquement en M44) <sup>(4)</sup>	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>18 117,50</b>	<b>15 449,50</b>			<b>2 668,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>53 467,75</b>	<b>49 978,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 489,11</b>
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 628,91	20 424,78	0,00	0,00	3 404,13
73	Produits issus de la fiscalité <sup>(5)</sup>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>23 628,91</b>	<b>20 424,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 404,13</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations <sup>(2)</sup>	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>23 628,91</b>	<b>20 424,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 404,13</b>
042	Opérat <sup>(4)</sup> ordre transfert entre sections <sup>(4)</sup>	13 000,00	12 915,00			85,00
043	Opérat <sup>(4)</sup> ordre intérieur de la section (uniquement en M44) <sup>(4)</sup>	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>13 000,00</b>	<b>12 915,00</b>			<b>85,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>36 628,91</b>	<b>33 339,78</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 489,13</b>
Pour information		16 038,84				
R 002 Excédant d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de matières et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RU 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; OE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	13 000,00	12 915,00		85,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>13 000,00</b>	<b>12 915,00</b>		<b>85,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>13 000,00</b>	<b>12 915,00</b>	<b>0,00</b>	<b>85,00</b>
	<b>Pour information</b>	<b>5 117,50</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (hors 185)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
185	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	18 117,50	15 449,50		2 668,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>18 117,50</b>	<b>15 449,50</b>		<b>2 668,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>18 117,50</b>	<b>15 449,50</b>	<b>0,00</b>	<b>2 668,00</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = CE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 042.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 915,00		12 915,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,02		0,02
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	21 614,12	0,00	21 614,12
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		15 449,50	15 449,50
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>34 529,14</b>	<b>15 449,50</b>	<b>49 978,64</b>

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>49 978,64</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	12 915,00	12 915,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>12 915,00</b>	<b>12 915,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>5 117,50</b>
--	-----------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>18 032,50</b>
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 48.

(5) Si la règle impose le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	20 424,78		20 424,78
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		12 915,00	12 915,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>20 424,78</b>	<b>12 915,00</b>	<b>33 339,78</b>

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>16 638,84</b>
---	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>49 978,62</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	15 449,50	15 449,50
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>15 449,50</b>	<b>15 449,50</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>15 449,50</b>
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
(2) Voir liste des opérations d'ordre.  
(3) Permet de retracer les variations de stocks (seul stocks de marchandises et de fournitures).  
(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.  
(5) Hors chapitre « opérations d'équipement ».  
(6) Sauf le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

## NOTE N°11

### FINANCES

#### BUDGET ANNEXE CIMETIERE AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2020

L'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit l'affectation du résultat de clôture de l'exercice.

Le Compte Administratif du budget annexe Cimetière au titre de l'exercice 2020 ayant été voté avec un résultat de clôture faisant ressortir en section de fonctionnement un déficit de 0,02 €, il convient de reporter ce déficit de fonctionnement au compte 002 du budget annexe 2021.

NOTA : Ce déficit provient d'un écart sur les arrondis de TVA.

D'autre part, le résultat constaté en section d'investissement (- 2 583 €) correspond à de la variation de stock (achat/vente de caveaux). Dans ce cas précis, il n'y a pas lieu de financer ce « déficit » comptable.

#### LE CONSEIL,

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

VU l'avis de la commission « Finances » du 6 avril 2021,

Après en avoir délibéré

Il est procédé au vote

POUR : ....

CONTRE : ....

ABSTENTION : ....

AFFECTE le résultat de clôture de l'exercice 2020 en dépenses de fonctionnement au compte 002 du budget annexe 2021 pour un montant de 0,02 €.

13119 Code INSEE	CARNOUX EN PROVENCE CIMETIERE CARNOUX EN PROVENCE	2020
---------------------	--	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal  
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Nombre de membres en exercice : 20  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de membres exprimés : 0  
**VOTES :**  
 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
<b>a. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-16 638,86
<b>dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</b>	0,00
<b>c. Résultats antérieurs reportés</b>	16 638,84
D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	
<b>Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)</b> (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-0,02
<b>Soie d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>e. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> ( précédé du signe + ou - )	-2 583,00
D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	
<b>f. Solde des restes à réaliser d'investissement</b> ( précédé du signe + ou - )	0,00
<b>Besoin de financement = e + f</b>	2 583,00
<b>AFFECTATION (2) = d.</b>	0,00
<b>1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)</b>	0,00
<b>2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)</b>	0,00
<b>3) Report en exploitation R 002</b> Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0,00	0,00
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	-0,02

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de répartition des résultats.  
 (2) Les règles d'affectation des résultats des régies EPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-60 du CGCT.  
 (3) En l'occurrence, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en Préfecture, le et de la publication le

A Carnoux en Provence, le 08/04/2021

## NOTE N° 12

### FINANCES

#### BUDGET ANNEXE CIMETIERE

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget annexe du cimetière communal pour l'exercice 2021 se présente en équilibre comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Recettes :	61 455,43 €
Dépenses :	61 455,43 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Recettes	26 583 €
Dépenses	26 583 €

Ce budget permet la construction et la revente de dix caveaux du cimetière.

Il est demandé aux membres du Conseil municipal de voter le budget annexe cimetière 2021.

**LE CONSEIL,**

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'avis de la commission « Finances » du 6 avril 2021,

Après en avoir délibéré,  
Il est procédé au vote

**POUR : ....                      CONTRE : ....                      ABSTENTION : ....**

**VOTE** le budget annexe « Cimetière communal » pour l'exercice 2021, qui s'équilibre en recettes et en dépenses en section de fonctionnement à 61 455,43 € et en section d'investissement à 26 583 €.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> 21130119700078	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> Commune <b>CARNOUX EN PROVENCE</b>
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE PRINCIPALE de LA CIOTAT

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Budget primitif (projet de budget)</b>
---

**BUDGET : CIMETIERE CARNOUX EN PROVENCE (2)**

**ANNEE 2021**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	61 455,41	61 455,43
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,02	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>61 455,43</b>	<b>61 455,43</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	24 000,00	26 583,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 583,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>26 583,00</b>	<b>26 583,00</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>88 038,43</b>	<b>88 038,43</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A tenir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, s'il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 000,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
85	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00	0,00	10,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>13 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 010,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	22 340,25	0,00	10 882,41	0,00	10 882,41
68	Dotations aux provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>25 350,25</b>	<b>0,00</b>	<b>34 872,41</b>	<b>0,00</b>	<b>34 872,41</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	18 117,50	0,00	26 583,00	0,00	26 583,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>18 117,50</b>	<b>0,00</b>	<b>26 583,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 583,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>53 467,75</b>	<b>0,00</b>	<b>61 455,41</b>	<b>0,00</b>	<b>61 455,41</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,02</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>61 455,43</b>
---	------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 828,91	0,00	37 446,43	0,00	37 446,43
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	10,00	0,00	10,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>23 828,91</b>	<b>0,00</b>	<b>37 456,43</b>	<b>0,00</b>	<b>37 456,43</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>23 828,91</b>	<b>0,00</b>	<b>37 456,43</b>	<b>0,00</b>	<b>37 456,43</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	13 000,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>13 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>36 828,91</b>	<b>0,00</b>	<b>61 456,43</b>	<b>0,00</b>	<b>61 456,43</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>61 456,43</b>
---	------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>2 583,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-----------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de marchandises et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 + RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 047$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (SA, régia) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	13 000,00		24 000,00	0,00	24 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>13 000,00</b>		<b>24 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>13 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>2 583,00</b>
--	-----------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>26 583,00</b>
---	------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (SA, régia) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	18 117,50		26 583,00	0,00	26 583,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>18 117,50</b>		<b>26 583,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 583,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>18 117,50</b>	<b>0,00</b>	<b>26 583,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 583,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>26 583,00</b>
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)

2 583.00

(1) cf. Modalités de vote 1.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou de reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) RE 023 + RI 021 ; DI 040 + RE 042 ; RI 040 + DE 042 ; DI 041 + RI 041 ; DE 043 + RE 043.

(5) A servir uniquement en dépenses. Lorsque la région effectue une dévolution initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une cotisation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations telles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 108 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Soit de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou suite de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	24 000,00		24 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 862,41	0,00	10 862,41
68	Dot. Amortist. dépréciat*. provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		26 583,00	26 583,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>34 872,41</b>	<b>26 583,00</b>	<b>61 455,41</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,02</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>61 455,43</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	24 000,00	24 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>2 583,00</b>
--	-----------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>26 583,00</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 12.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitre « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	37 445,43		37 445,43
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		24 000,00	24 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>37 455,43</b>	<b>24 000,00</b>	<b>61 455,43</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>61 455,43</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat* SA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	26 583,00	26 583,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>26 583,00</b>	<b>26 583,00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>26 583,00</b>
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (seus stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la règle s'applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

## NOTE N° 13

### ADMINISTRATION GENERALE

#### MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL - CREATION DE POSTES

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des avancements de grade 2021 et afin de répondre au mieux aux attendus de certaines missions et aux compétences professionnelles des agents concernés et de leur permettre d'évoluer, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs du Personnel Communal en y apportant des modifications.

Le Conseil,  
L'exposé de Monsieur le Maire entendu,  
VU l'avis de la commission « Administration Générale » en date du 6 avril 2021,  
VU le tableau des effectifs,  
Après en avoir délibéré,  
Procède au vote,

**POUR :**                    **CONTRE :**                    **ABSTENTION :**

**CREE** les postes suivants :

Avancement de grade au choix :

Nombre de Poste	GRADE	Référencé au tableau des Effectifs
1	Chef de service de police municipale principal de 1 <sup>ère</sup> classe	POM/CSPMP1 n°1
1	Brigadier chef principal	POM/BCP n°2
1	Adjoint technique Territorial Principal de 1ère classe	TEC/ATTP1 n°2
1	Agent de maîtrise principal	TEC/ATMP n°3

Les postes laissés vacants seront supprimés après avis du Comité Technique.



## NOTE N°14

### FINANCES

#### REMISE DEFINITIVE DE LOYERS – CRISE COVID

L'association « Carnoux Ensemble » a sollicité la mairie en septembre 2020 pour obtenir une remise gracieuse de ses loyers de deux trimestres (avril à septembre soit 300 €) car son activité a été mise à l'arrêt depuis le mois de mars 2020.

L'association a pour objet d'encourager la solidarité intergénérationnelle par le biais de rencontres, d'activités sociales et de manifestations susceptibles de rassembler les habitants de Carnoux.

Elle ne reçoit aucune subvention municipale et verse un loyer trimestriel de 150 € pour l'occupation d'un local (club house) dans le complexe sportif Marcel Cerdan.

L'association a renouvelé sa demande de remise gracieuse en 2021, pour les deux premiers trimestres de loyer. Ses activités ne reprendront probablement pas avant l'été.

Le Conseil,  
L'exposé de Monsieur le Maire entendu,

VU la convention d'occupation signée avec l'association Carnoux Ensemble pour le club house du stade Cerdan ;

VU l'avis de la commission finances du 6 avril 2021,

**CONSIDERANT** les préjudices subis du fait de la crise sanitaire et des mesures de confinement prises par ordonnances gouvernementales ;

Après en avoir délibéré,  
Il est procédé au vote

**POUR : ....**

**CONTRE : ....**

**ABSTENTION : ....**

**DECIDE** la remise gracieuse des loyers des deux trimestres au bénéfice de l'association Carnoux Ensemble, correspondant à un montant de 300 €